



Bulletin municipal

LE DONJON

ANNÉE 2021

2021

Sommaire :

- MOT DU MAIRE
- BUDGET
- TRAVAUX
- PERSONNEL
- TOURISME - CULTURE
- ASSOCIATIONS
- ADRESSES UTILES

Dans ce numéro :

Mot du Maire
Visite Préfet
Visite sous-Préfète
Cérémonies
Travaux & Projets
Vie Scolaire
Centre Social Farandole
Vie Locale
Vie Associative
Cadre de Vie
Recensement
P.L.U.I
COVID 19
SDE03 - SICTOM
SIVOM - SIVOS
CAUE03 - ADIL 03
Mission Locale
Calendrier Manifestations
ÉTAT CIVIL
LE DONJON AUTREMENT
LE DONJON Avenir

JARDIN PUBLIC GUY COULON



TRAVAUX CCAB



LE MOT DU MAIRE

Donjonnaises, Donjonnaiss,

L'année 2021, avec cette crise sanitaire qui n'en finit pas, a été une année difficile et compliquée pour tous.

Le travail des élus est compliqué avec les gestes barrières, le port du masque, les directives de l'Etat qui nous demande de mettre en place des mesures contraignantes pour la bonne marche des collectivités. Mais malgré cela, la municipalité garde le cap et poursuit le programme des travaux prévus dans notre profession de foi. Cette année, l'investissement a été surtout consacré aux bâtiments communaux avec un programme important notamment au centre socioculturel, ateliers municipaux, logements, mais vous trouverez tout ceci dans les pages intérieures de ce bulletin.

Malgré la crise sanitaire, l'aménagement du bourg s'est poursuivi puisque les rues Victor Hugo, Charles de Gaulle et le carrefour avec la rue Jacques Lagardette ont pu être aménagés. Les trottoirs ont été complètement refaits, avec des bordures granit et un revêtement en béton désactivé, permettant un cheminement sécurisé pour les piétons et personnes à mobilité réduite. Les chaussées financées par le Conseil Départemental en enrobé à chaud ont terminé cette deuxième tranche et rendu les entrées du bourg accueillantes, côté Moulins et Monétay-sur-Loire.

L'année 2022 verra la réfection totale de la place de la République, la déconstruction de l'îlot Gacon, afin de lancer le dispositif de soutien aux aménagements d'espaces extérieurs publics et ainsi terminer l'aménagement de bourg. Malgré les difficultés que nous rencontrons, recours auprès du tribunal administratif déposés par l'opposition et qui risquent de retarder les travaux, nous allons poursuivre les programmes votés à la majorité par le conseil municipal.



**« Seul on va
plus vite,
ensemble on
va plus loin »**

Grâce à ces travaux, notre centre bourg devient attractif et nous voyons arriver de nouveaux habitants et de nouveaux commerçants. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Mais il faut garder à l'esprit que la marge de manœuvre des communes de petite taille comme la nôtre est relativement étroite et le maire responsable de tout devrait être un vrai expert financier pour définir des stratégies précises en fonction des dépenses à engager. Notre bilan traduit fidèlement, me semble-t-il, les promesses électorales faites en 2020.

En résumé, il y a encore « du pain sur la planche ». En effet, nous ne manquons pas de projets pour notre commune. Simplement, la concrétisation de certains d'entre eux dépendra du contexte financier dans les années à venir. Nous continuerons donc à nous battre contre les difficultés pour le bien de chacun d'entre nous et pour le bien de tous. Je mentionnerai cette citation de Jean Jaurès « Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent et une confiance inébranlable dans l'avenir ».

A l'aube de cette nouvelle année, au nom du conseil municipal, du personnel communal et en mon nom propre, je présente à toute la population mes vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel pour vous-mêmes, vos familles, vos proches.

Que 2022 vous apporte à toutes et tous joie, bonheur et succès.

Guy LABBE

**Maire & Vice-Président de la Communauté
de Communes Entre Allier Besbre et Loire**

VISITE DU PRÉFET DE RÉGION

Guy LABBE, Maire de Le Donjon, et Bernard BOURACHOT, Maire de Neuilly en Donjon, ont accueilli Mr Pascal MAILHOS, Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, au GAEC Les Thivelets, pour la visite d'une réalisation de Mme Lauraine SULPY: un ancien étang, remis en état et en eau par l'entreprise Jacquet, situé au milieu de l'exploitation, et permettant l'irrigation de 30 hectares de cultures, dans l'objectif d'améliorer l'autonomie fourragère de l'exploitation, et d'avoir également une réserve d'eau pour les services d'incendie et de secours. Il a une capacité de 30 000 m³.

C'est à pied, sous un magnifique soleil d'automne, que s'est déroulée cette visite, sur un site remarquable, le premier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, financé en partie par la Région.

De nombreuses personnalités étaient présentes: Mr Pascal MAILHOS Préfet de Région, Mr Jérémie SOUCIER chef de cabinet, Mr Kamel AMEROUICHE conseiller communication, Mme Véronique BEUVE Sous-Préfète de l'arrondissement de Vichy, Mr Patrice BONNIN président de la Chambre d'Agriculture de l'Allier, Mr Cédric FOURNIER président des Jeunes Agriculteurs de l'Allier, Mr Jérôme LAPENDRIE vice-président des Jeunes Agriculteurs de l'Allier, Mr Jean-Louis PERICHON président de l'Association des Maires Ruraux de l'Allier, Mme Isabelle USSEL-MICHAUD Conseillère Départementale de l'Allier, Mr Gérald BACCONNIER président du Syndicat Départemental des Agriculteurs Irrigants du Val d'Allier, Mr Fabrice SIRET président de l'Association des Irrigants du Bourbonnais, Mr Guy LABBE Maire de Le Donjon, Mr Bernard BOURACHOT Maire de Neuilly en Donjon, Mme Lauraine SULPY exploitante du GAEC Les Thivelets, Mme Anne RIZAND Directrice Départementale des Territoires.

Tous ont pu constater l'utilité de refaire des réserves d'eau, après les sécheresses de ces dernières années.



VISITE DE LA SOUS-PRÉFÈTE

Le 30 septembre après-midi, Mme Véronique BEUVE, nouvelle sous-préfète de l'arrondissement de Vichy, est venue rencontrer Mr le Maire Guy LABBE. Celui-ci était accompagné de Mr Jean-Pierre DUFOURD, 2ème adjoint, en charge de la voirie, de l'urbanisme et de l'assainissement, de Mr Gilles SEGAUD, 4ème adjoint, en charge des services techniques et des bâtiments et de Mme Caroline BOUDOT, directrice générale des services.



Dans un premier temps, Mr le Maire a présenté la commune. La superficie, le nombre d'habitants, la longueur de la voirie, les commerces, les services, les problèmes rencontrés par les élus, incivilités, recours au tribunal administratif, déviation de la RCEA ont été les principaux sujets évoqués.

Dans un deuxième temps, Mr le Maire a présenté les travaux d'aménagement de bourg, ceux déjà réalisés et ceux qui vont l'être, en montrant sur plan l'ampleur des travaux.

Dans un troisième temps, Mme la Sous-Préfète a tenu à se rendre à pied pour visiter le centre bourg. Après un passage sur le chantier des 11 logements, la rue du 8 mai, la place de la République, la rue de l'Hôtel de Ville, les rues Victor Hugo et Charles de Gaulle ont été empruntées. A chaque rue, Mr le Maire a donné les explications concernant les travaux faits ou à faire.

De retour dans les salons de la mairie, Mme la Sous-Préfète s'est dite enchantée de cette visite et a félicité Mr le Maire et son équipe pour la bonne gestion de la commune. Elle les a encouragés à poursuivre les projets engagés, malgré les problèmes rencontrés et a promis d'apporter tout son soutien à cette commune en plein développement.

BUDGET 2021

Le budget traduit la maîtrise de la gestion financière, la prudence dans l'investissement et la continuité du CCAB.

Il comprend aussi divers autres travaux et acquisitions, détaillés dans le présent bulletin.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	556 355.77
012	Charges de personnel et frais assimilés	477 300.00
014	Atténuations de produits	500.00
65	Autres charges de gestion courante	285 319.00
66	Charges financières	9 770.00
67	Charges exceptionnelles	2 000.00
023	Virement à la section d'investissement	84 632.00
TOTAL DÉPENSES		1 415 876.77

La hausse au chapitre 011 provient de l'augmentation des charges d'énergie (carburants - gaz - ...) ainsi que des dépenses liées au COVID.

Au chapitre 012, augmentation des charges de personnel (hausse des cotisations des caisses de retraite).

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuation de charges	15 000.00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	54 400.00
73	Impôts et taxes	580 473.00
74	Dotations, subventions et participations	268 562.00
75	Autres produits de gestion courante	117 000.00
76	Produits financiers	100.00
77	Produits exceptionnels	5 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000.00
042	Excédent de fonctionnement reporté	345 341.77
TOTAL RECETTES		1 415 876.77

Au chapitre 70, on ne perçoit plus la taxe de superposition, ainsi que le fonds de péréquation de la communauté de communes.

Au chapitre 75, baisse des locations (salles - gîtes) due au COVID.

COMMUNE LE DONJON - 2021

Détail des opérations d'investissement

NOUVELLES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Désignation	Dépenses	Recettes
Numérotation des rues	6 500.00	
Achat autolaveuse pour le CSC	3 600.00	
Achat matériel Mairie et Bibliothèque	4 50.00	
Achat radar pédagogique	3 600.00	885.00
Achat d'une saleuse	2 700.00	
Remplacement 3 chaudières imp Pierre Bérégovoy	26 000.00	17 100.00
Achat jeux extérieurs école primaire	8 200.00	5 000.00
TOTAL	55 100.00	22 985.00

AUTRES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Désignation	Dépenses	Recettes
CCAB	629 534.00	447 745.00
Remplacement portes garages Gendarmerie	4 000.00	
Aménagement Atelier Municipal	86 000.00	37 463.00
Travaux à l'Église	13 000.00	6 300.00
Plantations	2 700.00	
Achat petit matériel technique	3 000.00	
Réfection toiture CSC	80 000.00	29 802.00
TOTAL	818 234.00	521 490.00

Évolution des Taxes Locales depuis 2017

Produits	2017	2018	2019	2020	2021
Taxe Habitation	16.29%	16.97%	16.97%	16.97%	
Taxe Foncier Bâti	15.18%	15.81%	15.81%	15.81%	38.68%
Taxe Foncier Non Bâti	32.31%	33.65%	33.65%	33.65%	33.65%

Le taux de la Taxe Foncier Bâti est passé de 15.81% en 2020 à 38.68% en 2021, car maintenant la commune perçoit sa propre taxe (15.81%), et en plus celle du Département (22.87%), en compensation de la suppression de la Taxe Habitation

MOYENNES	NAT.	DÉP.	NAT.	DÉP.	NAT.	DÉP.	NAT.	DÉP.	NAT.	DÉP.
Taxe Habitation	24.47	25.83	24.54	25.82	24.56					
Taxe Foncier Bâti	21.00	19.15	21.19	19.13	21.59	23.15	21.62	21.67		
Taxe Foncier Non Bâti	49.46	35.79	49.67	35.84	49.72	37.57	49.79	39.47		

Chiffres issus des notices données par les services de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) en ce qui concerne les moyennes nationales et départementales.

PERSONNEL COMMUNAL

DIRECTRICE GENERALE DES SERVICES : Caroline BOUDOT Secrétariat - Investissement - Budgets - Payes Marchés publics - Ressources humaines – Conseil Municipal		
SERVICE ADMINISTRATIF	SERVICES TECHNIQUES	
	ATELIERS MUNICIPAUX	ÉCOLE-CANTINE
<p>Pauline DUVERGER Adj. Adm. 1ère classe Secrétariat - Responsable cantine & école primaire - Achat</p> <p>Céline BUISSON Adj. Adm. 1ère classe Comptabilité - Gestion salles & gîtes - Régies - Relation avec associations</p> <p>Sylvie DURET-RAVAT Adj. Adm. 1ère classe Urbanisme – État-civil – CNI – Passeports – Elections - Cimetière</p>	<p>Florent THÉVENOUX Adjoint technique territorial Agent polyvalent.</p> <p>Tanguy ROBERJOT Adjoint technique territorial Agent polyvalent</p> <p>Jacques BOURACHOT Adjoint technique territorial Agent polyvalent Bâtiments – Voirie – Espaces verts</p> <p>Florent BERTHIER Adjoint technique territorial Agent polyvalent Bâtiments - Voirie - Espaces verts</p>	<p>Nadine LAFORET ATSEM Directrice Accueil de loisirs. Entretien école - animation.</p> <p>Céline RAQUIN Adj. Tech. 2ème classe Entretien école - animation Accueil de loisirs</p> <p>Chantal THÉVENOUX Adj. Tech. 2ème classe Entretien école. Service cantine.</p> <p>Brigitte LAFORÊT Adj. Tech. 2ème classe Entretien école. Service cantine.</p> <p>Annick BONNABAUD Adj. Tech. 2ème classe Entretien mairie - gîtes - salles - bibliothèque.</p>

ANNÉE 2021

Pascal BAUDELLOT a continué d'assurer le remplacement de la secrétaire générale jusqu'au 31/07/2021.

Carole GAGNOL a continué d'assurer le remplacement d'un agent administratif pendant toute l'année 2021.

Alexandra BELIN a assuré le gardiennage du camping.



Après un parcours professionnel varié, et commencé très jeune, **Florent BERTHIER**, adjoint technique territorial, agent polyvalent, depuis 2010, a décidé de saisir l'opportunité d'une reconversion professionnelle, en intégrant le Conseil Départemental au Centre Technique d'Équipement Routier de Le Donjon au 01.10.2021.

Jacques BOURACHOT, quant à lui, a opté pour un autre style de reconversion. En effet, après une carrière bien remplie au sein des services techniques de la commune, qu'il a intégrés en 1989, il a décidé de faire valoir ses droits à la retraite dès le 01.01.2022.



Gilles RESSOT recruté ponctuellement en emploi saisonnier en charge des espaces verts, signe un CDD au sein des services techniques de la commune à compter du 01.01.2022.



Aurélien CHARGROS actuellement en remplacement sur une autre commune, deviendra agent polyvalent au sein des services techniques de la commune à compter du 01.01.2022.

Cécile FEUILLAND A été recrutée le 01.09.2021, à la demande du Conseil Départemental, comme aide-cuisinière au service restauration du collège, qui assure la préparation des repas servis à l'école primaire



CÉRÉMONIES



Florent BERTHIER, entouré de sa famille, de ses collègues des services techniques et administratifs, de Mr le Maire et d'élus, lors de la réunion conviviale organisée pour son départ.

08 MAI

En raison du protocole sanitaire lié à la pandémie, la commémoration du 08 Mai s'est tenue en petit comité.

13-14 JUILLET

Malgré la crise sanitaire, la municipalité a décidé de maintenir le feu d'artifice du 13 juillet dans le parc du Plessis, avec toutefois l'annulation des repas et de la buvette. Un public assez nombreux a participé à cette soirée.



Le lendemain, 14 juillet, un défilé dans les rues nous a conduits au monument aux morts, avant de rejoindre les salons de l'Hôtel de Ville pour le verre de l'amitié, qui a été l'occasion de remettre leur cadeau aux bébés de l'année 2020.



Ilyam SASTRE-GARAU (01.12.20) - Ninon GRAVIÈRE (30.05.20) - Thimaël GRONDIN (03.09.20. absent) - Louise & Apolline GUY PÉRUS (08.10.20. absentes) - Nolwenn DECARRIÈRE OLIJNYK (04.12.20).

11 NOVEMBRE



Le traditionnel défilé du 11 novembre a eu lieu, sous un soleil fort apprécié, de la mairie au monument aux morts, discours et dépôt de gerbe, avec la participation des enfants.



Un verre de l'amitié a suivi la cérémonie, après le retour dans les salons de l'Hôtel de Ville.

BLEUETS DE FRANCE



Avec la crise sanitaire, les collectes de 2020 et du 08 mai 2021 n'avaient pu se faire. La collecte sur la voie publique a pu reprendre pour la cérémonie du 11 novembre. Celle-ci a rapporté la somme de 66€.

Un grand MERCI aux donateurs. Cette somme est répartie comme suit: 40% à la section des Anciens Combattants de Le Donjon (PGCATM) présidée par Mr René LAUPIN, et 60% à l'Œuvre Nationale du Bleuets de France. Rappelons que ces collectes sont destinées à soutenir l'action sociale en faveur des anciens combattants. Une aide est également apportée aux veuves, aux pupilles de la Nation, aux soldats blessés en opérations extérieures et aux victimes civiles d'attentats.

PROJETS ET TRAVAUX

Voirie

La signalisation horizontale doit être régulièrement entretenue. La commune a fait intervenir cette année l'entreprise G.T.R de Saligny sur Roudon, pour un montant de 1 255.95€/HT, soit 1 507.14€/TTC.

Comme précédemment, la commune a pris en charge le broyage des haies et le curage des fossés; le matériel nécessaire à ces travaux est loué aux Ets Troussière de Le Donjon. L'entretien courant des chemins et des rues est toujours réalisé par nos agents.

Même si nos hivers ne sont plus aussi rigoureux, la saleuse n'était plus en état de répondre à un épisode neigeux. Le conseil municipal a donc voté l'achat d'une saleuse pour un montant de 2 241€/HT, auprès de l'entreprise ESCOMEL.



Après la construction des nouveaux logements du centre bourg, le petit chemin du Grenier à Sel nécessitait d'être remis en état. La commune a profité des travaux de voirie sur ce nouveau lotissement pour le reprofiler à l'enrobé à chaud.

Une étude est actuellement en cours pour intégrer dans la voirie communale les chemins privés des Bernardis et Denys Bournatot. Ceux-ci ne sont pas exclusivement empruntés par les riverains, mais sont des voies de circulation ouvertes à tous. Si les propriétaires riverains donnent leur accord, une enquête publique sera menée au printemps prochain; si tout est conforme, ces chemins viendront allonger notre voirie.



Le 16 octobre dernier, un camion circulant sur la D994 et transportant des planches s'est immobilisé sur une voie communale au lieu-dit Les Fondiaux. Il s'est entièrement embrasé, et a endommagé le revêtement de cette route. Des démarches sont engagées avec l'entreprise de transports polonaise et l'ambassade de Pologne.

Pour 2022, la commune pourra prétendre de nouveau aux aides du Département pour remettre en état les routes et rues dégradées. Des devis seront demandés et étudiés par la commission voirie, avant d'être présentés au conseil municipal pour approbation. Pour rappel, le Conseil Départemental subventionne à hauteur de 30%, tous les 2 ans en alternance, les travaux de voirie et les travaux sur les bâtiments.

Adressage

En collaboration avec les services de La Poste, la municipalité travaille sur le plan d'adressage de la commune. Quel en est l'enjeu ? Tout simplement permettre aux organismes publics ou privés de faciliter leurs missions: acheminement du courrier et des colis, aide à domicile, mais également intervention des secours, pompiers, infirmières, médecins, ...

Que ce soit le bourg ou la campagne, chaque habitation aura un numéro, avec des coordonnées GPS précises. Pour mener à bien cette tâche importante, il a fallu créer un groupe de travail, composé du maire et d'élus, accompagnés par un responsable de La Poste. Ce plan d'adressage doit être terminé avant la fin de l'année 2022. La Poste validera les coordonnées de l'ensemble des boîtes aux lettres.

Acquisition Matériel Communal



L'autolaveuse qui datait de 1998 étant hors d'usage, et pas adaptée à la surface de travail du Centre Socio Culturel, il a fallu la remplacer. La nouvelle autolaveuse de marque KARCHER BR43/25C BP PACK, énergie batterie qui se recharge sur secteur, d'une grande maniabilité, est idéale pour le nettoyage des surfaces allant de 200 à 800 m².

Coût 2 770.40€/HT, soit 3 324.48€/TTC.

Pour freiner la vitesse rue Émile Guillaumin, la commune s'est équipée d'un radar pédagogique, installé par les agents des services techniques, à hauteur du Centre Socio Culturel.



Coût 2 950€/HT, soit 3 540€/TTC, subventionné par les amendes de police à hauteur de 860.21€.

Même si les hivers sont moins rigoureux, le vieux semoir agricole qui servait pour épandre le sel était hors d'usage.



Pour pallier à son remplacement, il a fallu acquérir une saleuse marque ESCOMEL, portée 3 points, capacité 500 litres, cuve synthétique, châssis en acier, groupe d'épandage en inox, entraînement par prise de force, réglage du débit hydraulique.

Coût 2 241€/HT, soit 2 689.20€/TTC.

Église

Des travaux ont été réalisés à l'église, avant la réfection de la place de la République qui devrait débuter en début d'année.

La première tranche fut le remplacement, par l'entreprise THIVENT, des marches en béton par des marches en granit rose, afin d'être en harmonie avec l'aménagement de la place, pour un coût total de 6 150€.



L'éclairage extérieur était constitué de 4 projecteurs: 3 avec sources de 150 watts et 1 avec sources de 400 watts, soit une puissance totale de 850 watts. Ceux-ci ont été déposés et remplacés par 5 projecteurs de 25 watts; 3 projecteurs encastrés de sol de 25 watts viendront compléter cet équipement lors de l'aménagement de la place de la République.

Cela constituera à terme une puissance totale de 200 watts, soit 4 fois moins de puissance, donc moins de consommation et facture allégée.

L'étude de ce projet a été réalisé par le SDE03, et l'installation par la CEME. Coût total de l'opération: 11 200€.

Financement SDE03: 8 8960€. Part communale: 2 240€.



La deuxième tranche a consisté à remplacer les abat-sons du clocher par l'entreprise HeurTech. Les abat-sons sont des pièces en chêne, situés au sommet du clocher, et qui servent à rabattre le son des cloches vers le sol. Le bois était pourri et risquait de tomber sur la toiture. Dans une délibération en date du 04 février 2021, la municipalité a décidé le remplacement pour un coût de 6 213€.



Chapelle

Le 02 novembre, jour de la Fête des Morts, c'est devant une soixantaine de personnes que le Père Randriandrina a célébré la messe des défunts dans la chapelle St Hilaire, ouverte pour l'occasion.

Cette chapelle, située au centre du cimetière, est entourée d'environ 1 000 tombes, particulièrement fleuries pour la Toussaint.



Actuellement, le cabinet d'études AD Funéraire, spécialisé dans la gestion des cimetières et mandaté par la municipalité, effectue le relevé des tombes. Ensuite, une enquête auprès des propriétaires des tombes en mauvais état sera faite, afin de reprendre les concessions abandonnées. Cette procédure s'effectuera dans les quatre années à venir.

Centre Socio Culturel

Les travaux de réfection de la toiture du Centre Socio Culturel, initialement prévus début septembre mais retardés pour cause de pénurie de matériaux (liée à la crise sanitaire), ont finalement débuté le 16 novembre. C'est l'entreprise SUCHET de Cusset qui les réalisent.



Construit en 1998, le Centre Socio Culturel a subi de nombreuses fuites d'eau, la membrane PVC du toit étant hors d'usage. Un remplacement total s'imposait, isolation comprise. Celle-ci passe de 120 mm à 170 mm; les solins et les couvertines sont également remplacés.

Au final, la toiture sera entièrement refaite à neuf.

Les entreprises DESMOULES, FRONTIÈRE et CHABERT se chargent de réaliser les travaux intérieurs pris en charge par l'assurance au titre du dégât des eaux. Les travaux devraient se terminer en début d'année 2022.

Montant des travaux 75 607€/HT, soit 90 728€/TTC

Éco Prime 5805€ - subvention DETR 23 552€

CHANTIERS DIVERS

Impasse Teraanga



Lors de la construction du Foyer d'Accueil Médicalisé (F.A.M), en 2010, les réseaux avaient été prévus avec la pose des gaines et fourreaux. Il ne restait plus qu'à poser les candélabres, et à faire les branchements.

C'est maintenant chose faite: 8 candélabres à leds viennent d'être installés par la CEME (entreprise qui gère l'éclairage public), avec l'aide précieuse du SDE03.

Coût total de l'opération: 15 470€

Financement SDE03: 3 868€. Part communale: 11 602€.

Logements impasse Pierre Bérégovoy

Les trois chaudières fuel qui équipaient les logements de l'impasse Pierre Bérégovoy commençaient à poser quelques problèmes. Elles sont maintenant remplacées par des chaudières gaz naturel à condensation.

Le réseau gaz et le coffret compteur avaient été prévus en 2019, lorsque la conduite de gaz qui dessert l'EHPAD Les Cordeliers a été changée.

Coût total des travaux réalisés par l'entreprise THERMISERVICE: 21 570.56€/HT, soit 25 884.67€/TTC, assorti d'une prime CEE de 2 100€.

ASSAINISSEMENT

Malgré plusieurs relances, certains usagers ne sont toujours pas raccordés au réseau d'assainissement, alors qu'ils doivent s'y obliger.

En cas de non raccordement, leur facture sera majorée de pénalités: 2 fois le montant normal de la redevance, auquel s'ajoute la TVA de 10%.

C'est la loi, et la commune est tenue de la faire appliquer. Pour rappel, une fois les travaux de raccordement effectué, il ne faut surtout pas oublier de faire contrôler les installations par le SIVOM de la Vallée de la Besbre (à Lapalisse au 04 70 99 02 13). Pour toute demande

d'informations, vous pouvez aussi contacter les services de la mairie.

La redevance assainissement est actuellement de 1,10 € par m³ d'eau consommée pour la part variable, et de 50€ par foyer pour la part fixe.

La commune se doit d'augmenter cette taxe tous les ans, pour arriver à l'équilibre en 2026. En effet, cette taxe ne couvre pas le budget assainissement, et la commune doit prendre sur le budget général pour combler le déficit. Or, en 2026, l'assainissement deviendra communautaire, et il devra être entièrement financé par les usagers.

Les travaux d'amélioration de la station d'épuration, prévus en 2021, ne seront réalisés qu'en 2022. Le bureau d'études en charge du dossier a pris du retard dans l'examen des appels d'offre, et ceux-ci n'ont toujours pas été présentés aux organismes financeurs, l'Agence de l'Eau (ARE) et le Bureau de la Qualité de l'Eau de l'Allier (BDQE) pour validation.

S.M.E.A

Le Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier (S.M.E.A) est présidé par Claude RIBOULET, Président du Conseil Départemental.

La fonction première du SMEA est de mettre en réseau l'ensemble des syndicats d'eau potable de l'Allier, pour qu'il n'y ait jamais de coupure en période estivale, ou en cas d'accident sur un captage ou une usine de potabilisation.

Le SMEA vient également en aide aux différents syndicats du département, lors d'investissements importants sur les réseaux. A noter que ce syndicat n'est pas présent dans tous les départements.

Le SMEA s'est réuni le 10 novembre 2021 pour fixer les nouveaux taux de la cotisation 2022. Cette cotisation n'avait pas été révisée depuis 2007, et sera augmentée de 2 cts/m³ d'eau consommé. Elle passera de 13cts à 15 cts/m³, représentant ainsi une augmentation de 2.40€ pour un foyer qui consomme 120 m³ d'eau par an (consommation moyenne d'un foyer).

Cela générera une recette supplémentaire d'environ 450 000€ qui permettra:

- d'amortir la probable augmentation des marchés publics suite à la hausse des matières premières
- d'engager dans les prochaines années un rythme d'investissements plus élevés.

CHAMP PHOTOVOLTAÏQUE

Depuis le 28 décembre 2016, date du permis de construire, modifié le 14 décembre 2020, les travaux du champ de panneaux photovoltaïques des Grands Gateliers (27 ha) se terminent.

C'est l'entreprise PHOTOSOL de Paris, maître d'œuvre, qui a réalisé ces travaux, ainsi que la pose d'un câble de distribution de l'énergie produite, depuis le poste de Putet pour rejoindre le poste ressource des Malgarnis, en cours d'agrandissement.

La commune participe ainsi au programme de développement durable par le photovoltaïque, et non par l'éolien. En effet, suite à un vote à bulletin secret le 07 juillet 2021 (13 contre-1 blanc-1 abstention), le conseil municipal a adopté une délibération contre l'installation d'éoliennes sur le territoire de la commune.

Logements Auvergne Habitat

Après plus d'une année de travaux, la construction des 11 logements de l'Impasse du Val Libre se termine. Actuellement, les VRD et les travaux de chaussée se réalisent dans de bonnes conditions. Le Maire, et Vice-Président de la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire, a suivi de près cette construction, en se rendant aux nombreuses réunions de chantier.



La maîtrise d'œuvre Auvergne Habitat et la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire ont permis à 17 entreprises de la région de travailler à la construction de ces 11 logements nécessaires à la revitalisation de notre centre-bourg :

Architecte: CONCEPTION ATELIER IMAGINE 63 (Clermont Ferrand-63)

Maîtrise d'œuvre exécution: SCOP DEBOST (Commentry-03)

VRD: THIVENT BOURGEON (La Chapelle sous Dun-71)

Gros œuvre-enduits: LASSOT (St Léger sur Vouzance-03)

Étanchéité: ETANCHEA (Mons-63)

Charpente: ROSSIGNOL (Abrest-03)

Couverture-zinguerie: COMTE (Paray le Monial-71)

Isolation des combles: COMPTE ISOLATION (Issoire-63)

Menuiseries int-ext: POTIER (Pierrefitte/Loire-03)

Serrurerie: TIPLE (Clermont Ferrand-63)

Finition plâtrerie: SARL XAVIER (Varennes sur Allier-03)

Sols collés: DUCELIER (Moulins-03)

Plomberie-sanitaire-ventilation-chauffage: MONIER (Yzeure-03)

Électricité: CD ELEC (Paray le Monial-71)

Espaces verts-clôtures: CHARTIER (Vougy-42)



Les travaux vont se terminer fin d'année 2021; la mise en location se fera début d'année 2022. La location de ces 11 logements va permettre d'accueillir de nouveaux habitants dans notre commune.

VIE SCOLAIRE & SOCIALE

ÉCOLE "MARLÈNE JOBERT"

L'école "Marlène Jobert" compte depuis la rentrée de septembre 2021, 96 élèves répartis en 5 classes, l'effectif est en légère baisse.

Pour cette rentrée, une partie de l'équipe reste inchangée:

Manon SCHAEFFER et Nadine LAFORÊT (ATSEM) pour les PS/MS/GS. Corinne GOUBY et Céline RAQUIN (ATSEM) en GS/CP. Christine BIGNON en CE1/CE2.

L'équipe accueille de nouvelles enseignantes:

Laetitia BELISSON en CE2/CM1 qui remplace Mr Travard. Pauline BRUN assure le jour de décharge de Diana MARQUES-MONNOT (directrice).

Les projets de l'année scolaire 2020-2021 furent malheureusement chamboulés par la situation sanitaire. Les élèves de CE2/CM1 ont bénéficié de 10 séances de piscine sur les 11 prévues. Les élèves de CM1/CM2 n'ont malheureusement pas pu bénéficier du cycle piscine.

Les élèves ont pu voir le Père Noël, mais d'une façon inédite et originale. En effet, avec le protocole sanitaire, le vieux barbu ne pouvait pas se rendre dans notre école; il a décidé de venir nous voir grâce à la magie de l'informatique par visio-conférence. Les enfants ont été ravis, et le Père Noël les a gâtés en leur offrant des friandises et des kamishibais pour l'école (petit théâtre japonais).

En fin d'année scolaire, les élèves de la PS au CE1 se sont rendus à la ferme pédagogique des Grangers. Quand aux élèves de CE2-CM1-CM2, ils se sont rendus au volcan de Lemptégy. Toutes les classes de l'école ont été équipées d'écrans numériques. Enfants et enseignants sont ravis. De nombreux projets sont attendus pour l'année scolaire 2021/2022.

Jeux extérieurs

Les jeux de l'école Marlène Jobert devenus vétustes ont tous été remplacés par la commune.

Quelle belle surprise pour les enfants au retour des vacances de Toussaint de découvrir que les employés communaux avaient installés dans la cour de nouveaux jeux qui présagent de belles récréations.



*une maisonnette chalet avec terrasse
un jeu "tapis volant"
un jeu "abeille"*



Le Père Noël à la cantine

Petits et grands attendaient ce moment depuis longtemps; malgré la crise sanitaire, la municipalité, les agents et les bénévoles ont pu satisfaire leur rêve. Les élèves, avec leur masque, sont restés sagement à leur place, et ont chanté une chanson au Père Noël, qui n'a pas manqué de les gâter de pastilles.

ACCUEIL DE LOISIRS

"Les Petites Canailles"

En 2021, l'accueil de loisirs "Les Petites Canailles" a accueilli 35 enfants régulièrement. Cette structure est ouverte de 7h30 à 8h25, puis de 15h50 à 18h30, et ce les lundi-mardi-jeudi-vendredi, dans l'enceinte de l'école Marlène Jobert. Les ateliers sont encadrés par Nadine Laforêt directrice, Céline Raquin animatrice, et des intervenants extérieurs professionnels ou bénévoles.

Pour l'année scolaire 2020/2021, le thème abordé était "la musique". Toutes les activités se sont donc articulées autour de celui-ci, avec notamment la réalisation de tableaux en fils et clous, et la présentation d'un spectacle de danse, chant et théâtre, devant les enfants de l'école Marlène Jobert (sous le préau en raison des restrictions sanitaires).



Pour l'année scolaire 2021/2022, les enfants voyagent "Au fil des saisons". Différentes réalisations ont déjà été réalisées cette fin d'année. Ils espèrent pouvoir présenter un spectacle au Centre Socio Culturel en juin prochain, pour clôturer celle-ci.

COLLÈGE "VICTOR HUGO"

Au cours de l'année scolaire 2020/2021, les élèves du collège Victor Hugo ont pu participer à plusieurs actions, malgré le contexte sanitaire. Ainsi, dans le cadre du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, la classe de 6ème a bénéficié d'une intervention de l'ADATEEP 03 autour de la sécurité dans les transports scolaires. Les élèves de 5ème et de 3ème ont passé leur ASSR; une action de prévention autour de la sécurité routière a eu lieu en coopération avec la gendarmerie et les pompiers pour les élèves de 3ème. Ces derniers ont reçu leur formation aux premiers secours (PSC1), organisée par leur professeur de SVTY et l'infirmier. En coopération avec le centre social "La Farandole", les élèves de 5ème et 4ème ont participé à l'opération "Allier Pleine Nature" autour du plan d'eau de la commune.

Les collégiens membres de la chorale de l'établissement ont donné leur représentation en fin d'année scolaire dans la cour du collège devant l'ensemble de leurs camarades et des personnels: un moment de convivialité et de partage apprécié de tous.

Les élèves de l'association sportive ont participé au "Challenge des Anneaux" proposé par l'UNSS; ils ont été récompensés pour leur implication dans ce dispositif en participant à une randonnée en montagne dans le Puy-de-Dôme mi-septembre.

Sur le plan pédagogique, 84% des élèves de 3ème ont obtenu leur Diplôme National du Brevet, dont près de 69% avec une mention. Tous les élèves ont obtenu une solution pour leur orientation après la classe de 3ème.



À la

rentrée scolaire 2021/2022, l'établissement accueille 123 élèves, répartis dans 1 classe de 6ème, 1 classe de 5ème, 1 classe de 4ème et 2 classes de 3ème. De nouveaux professeurs ont été nommés en anglais, technologie, arts plastiques et éducation musicale. Dans le cadre de leur emploi du temps, tous les élèves de 6ème bénéficient de 4 heures d'aide aux devoirs dans la semaine, ceux de 5ème d'1 heure hebdomadaire; tous les élèves volontaires peuvent également s'inscrire au dispositif "devoirs faits" afin d'être accompagnés par un enseignant dans leur travail personnel.



Le jeudi 02 septembre, le collège a accueilli Mr le Président du Conseil Départemental, Mme la Directrice Départementale des Services de l'Éducation Nationale, Mr le Conseiller Départemental, Mr le Maire de Le Donjon et des élus des communes environnantes. Ils ont pu visiter l'établissement et observer les travaux de réhabilitation, la réfection de la plonge de la restauration scolaire et la rénovation de la salle de sciences. Ils ont également échangé avec les personnels de l'établissement.

Des actions dans le cadre du parcours Avenir et des projets de sorties sont en cours d'élaboration grâce à l'implication des enseignants.

D.D.E.N

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) du secteur Dompierre-Jaligny-Le Donjon se sont réunis en Assemblée Générale au Centre Socio Culturel.

Un tour de table auprès des DDEN présents a permis de confirmer combien la COVID 19 a compliqué la vie dans les établissements scolaires. Ont notamment été pointés les protocoles arrivés tardivement: désinfections - problème de cantine - distanciation - gestion des cas contact - surcoût

généralisé par cette mise en œuvre.

Les DDEN poursuivent leur action en faveur des écoles du secteur, en attribuant des subsides qui permettent l'achat de matériel ou de services pour les classes.

Le bureau a été réélu à l'unanimité sans aucun changements: président Gérard Bellanger - vice-présidentes Marie Chapon & Micheline Couty - trésorier Gérard Bonnet - vice-trésorière Régine Paris - secrétaire Agnès Martin - vice secrétaire Nadine Cabaton-Pissochet. Le renouvellement est quadriennal, et les bonnes volontés pour devenir partenaire bénévole de l'école sont les bienvenues.

CENTRE SOCIAL LA FARANDOLE

Association Loi 1901, il intervient sur les 16 communes de son territoire: Avrilly - Bert - Le Bouchaud - Chassenard - Le Donjon - Lenax - Liernolles - Loddes - Luneau - Monétay/Loire - Montaigüet en Forez - Montcombroux les Mines - Neuilly en Donjon - Le Pin - St Didier en Donjon - St Léger/Vouzance.

Le centre social La Farandole, porté par et pour les habitants de son territoire, entend permettre l'épanouissement de chacun (en améliorant la vie quotidienne de tous) et favoriser la mobilisation citoyenne (en faisant entendre la parole des habitants). Il est avant tout à l'écoute des habitants et propose des réponses aux besoins et aux attentes. C'est pourquoi le centre social a développé notamment:

* Le pôle "**séniors & territoire**" qui propose des ateliers numériques, des sorties culturelles, des ateliers de prévention, etc ... aux plus de 60 ans de notre territoire.

* Le pôle "**jeunes**" qui accompagne les adolescents dans leurs projets de loisirs, dans l'animation de la junior association, en partenariat avec le collège de Le Donjon. En plus des sorties proposées lors des vacances scolaires, des stages de découverte de sports ont été mis en place (badminton-escalade-piscine-etc...).

* Le pôle "**familles**" qui propose aux parents des temps conviviaux et d'échanges avec ou sans enfants. Les Supercredis, programme d'activités manuelles, culturelles et de découverte, le mercredi matin est né en 2021.

* Le pôle "**vie associative**" qui accompagne individuellement les associations du territoire sur des questions concrètes (rédaction des statuts, demandes de subventions, etc) et collectivement sur des actions de formation par exemple.

Le centre social La Farandole porte également différents services comme l'**accueil de loisirs** pendant les vacances scolaires, le **relais petite enfance** Les Coccinelles, le **portage de repas** à domicile pour les personnes âgées du territoire.

Les projets marquants de l'année 2021 ont été:

* Femmes & Territoire



qui rassemble une quinzaine de femmes impliquées pour l'organisation de manifestations festives, culturelles et

qui portent la parole des femmes. En ce sens, elles ont organisé une journée de prévention pour Octobre Rose en partenariat avec la Ligue contre le Cancer, une sortie à Street Art City, cousu des coussins cœur, une soirée lecture pour sensibiliser aux violences faites aux femmes, etc.

* La Farandole Plage



Une semaine d'activités en juillet, accessibles à toutes les familles du territoire, organisée dans un cadre innovant et dépaysant. Sur le terrain du centre social, aménagé pour l'occasion (transats, bacs à sable, etc) de nombreuses actions ont été proposées: marche connectée - krav maga - p'tit déj des familles - café-débat sur la charge mentale - cinéma en plein air - la Ferme se balade - spectacle "Balie, la baleine bleue"...

* La Semaine Bleue



Une semaine d'activités du 04 au 10 octobre, à destination des séniors: repas dans le noir - marche connectée - sortie à Celto - sortie à Beaune - après-midi festif jeux de sociétés et accordéon avec Roland Têche à St Didier en Donjon.

* Achat d'un minibus



Dans le cadre du projet national Centres Sociaux Itinérants, financé par le Plan de Relance et la CAF de l'Allier, permettant ainsi à La Farandole d'intensifier ses activités délocalisées sur les communes, proposer davantage de transports aux usagers de nos activités (enfants, séniors, etc) et développer l'itinérance sur notre territoire.

Vendredi 08 octobre, le centre social La Farandole et le

collectif Femmes & Territoire a accueilli Tarik Touahria, Président de la Fédération des Centres Sociaux et Socio-culturels de France, ainsi qu'une partie du réseau Fédéral Départemental.

Cette visite a permis la présentation du centre social et la valorisation du minibus dans le cadre du projet d'itinérance; le collectif Femmes & Territoires a parlé de son action et de son impact sur le territoire, avec de nombreux échanges sur la place des femmes dans la société, la non mixité, la ruralité, la mobilité, et toujours la plus-value de l'action des centres sociaux sur tout le territoire.

L'équipe de La Farandole est à la disposition des habitants, que ce soit pour présenter les missions et projets de l'association, écouter et recueillir vos besoins et envies, renseigner et orienter, ou simplement discuter!

Centre Social La Farandole

30 rue Émile Guillaumin - 03130 LE DONJON

04.70.99.52.77 - cslafarandole@orange.fr

Internet: <http://lafarandole.centres-sociaux.fr/>

Page Facebook: Centre-Social Farandole

COMMISSION SOCIALE



Enfin, nos aînés se sont retrouvés autour du repas de fin d'année ! La situation sanitaire de l'an dernier les avait privés de ce bon moment. Qu'à cela tienne ! Nos séniors ont fait preuve d'un peu de patience et 2021 les a réunis à la salle polyvalente. A l'entrée, chaque bénéficiaire de 80 ans et plus, masqué, a présenté son pass sanitaire aux membres de la commission sociale. Entre retrouvailles et papotages, les convives ont affectonné le décor automnal des tables, fabriqué par "Les petites canailles" de l'accueil de loisirs et par les enfants du centre social La Farandole.

Dans un chaleureux discours, Monsieur le maire a rappelé que les absents recevraient des bons d'achat (25 euros) à utiliser chez les commerçants donjonnois. Ensuite chacun a savouré le déjeuner concocté par M.DERRIEN, traiteur.



de voix, ont interprété des chansons de leur répertoire. Les applaudissements ont clôturé cette belle journée de novembre.

En sa qualité de membre de l'ex-CCAS (centre communal d'action sociale), Mme Raymonde LOUIS a remercié la municipalité et particulièrement Monsieur le maire pour sa générosité et sa convivialité. Dans l'ambiance musicale apportée par Jean-Pierre KIRSCHENBILDER, des chanteuses de l'assemblée, dotées d'un beau brin

TOURISME - CULTURE - ASSOCIATIONS

CAMPING

Le confinement a contraint le camping à ouvrir ses portes plus tardivement qu'à l'accoutumée, soit le 22/05 au lieu du 15/04. De plus, la saison a enregistré une importante pluviométrie qui n'a pas favorisé la venue des campeurs.

Néanmoins, pour la période allant jusqu'à la fermeture, au 30/09, les recettes se sont élevées à 3506.36€ dont taxe de séjour de 102.96€, soit une recette réelle de 3403.40€.

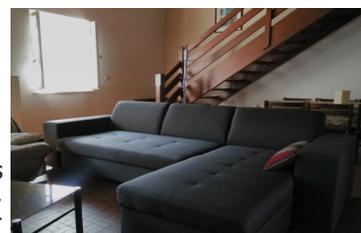


Le camping, ne recevant pas, en même temps, un nombre au moins égal à 50 personnes et ne disposant pas de certains équipements (piscine, restauration...) mais proposant seulement une offre d'hébergement, n'a pas été soumis à l'obligation du pass sanitaire. Mais, évidemment les campeurs n'ont pas été dispensés du respect des règles d'hygiène contre la Covid-19 (gel et désinfectant à disposition).

En dehors de quelques Suisses et Espagnols, ce sont plutôt les Allemands et les Français qui ont profité des emplacements donjonnois.

GÎTES

En assemblée générale du 29 juin, Yves SIMON, président de Gîtes de France, a souligné le bon partenariat avec le Département mais a déploré l'accord de l'association des Maires Ruraux avec une plateforme américaine. La fédération Gîtes de France devait signer un partenariat avec l'association des Maires de France. En raison de la pandémie, il y a eu, au niveau départemental, de nombreuses annulations mais il y a eu aussi des adhésions de propriétaires de gîtes et de propriétaires de chambres d'hôtes.



Pour Le Donjon, les locations ont été, malgré la crise, régulières au cours de

l'année mais les recettes ont été moindres par rapport à l'an dernier. Elles s'élèvent à 8631.75€ dont taxe de séjour de 114.25€, soit une recette réelle de 8517.50€. Les gîtes proposant uniquement l'hébergement (ni tables d'hôtes ni activités communes) le pass sanitaire n'était pas requis pour les clients. Ces derniers ont été dans l'ensemble, satisfaits du cadre du Plessis. Toutefois, il faut noter que les élus sont, d'année en année, confrontés de plus en plus, à une clientèle de plus en plus exigeante, tant sur le bien loué qu'envers les agents. Il faut donc rappeler que nos gîtes sont modestes.....mais aussi à des prix modestes !

FLEURISSEMENT - ENVIRONNEMENT

Selon Météo France, l'été 2021 a été le plus frais et le plus pluvieux depuis 2014. Toutefois, ce temps en "dents de scie" n'a pas impacté le développement de nos compositions florales achetées chez Fabrice MERLE et confiées aux bons soins des agents communaux. Les plantes, y compris les plectranthus qui étaient une nouveauté dans les bacs, ont coloré la saison estivale. Puis, à leur tour, les chrysanthèmes et les pensées ont agrémenté la fin de l'année. Comme à chaque fête de Toussaint, la municipalité a fleuri respectueusement les sépultures des défunts maires et du défunt donateur en déposant des chrysanthèmes.



Toujours selon Météo France, cet été s'est achevé sur une hausse moyenne de 0,5 degré: un effet qui marque le réchauffement climatique. Pour accompagner cette transition écologique, la municipalité a assuré sa dynamique de reboisement. Pour rappel, 16 arbres ont été plantés en 2018 auxquels se sont ajoutés 39 autres en 2020, sur d'autres lieux de la commune.



Cette année, les ETS DE-REURE de Lapalisse ont assuré la plantation, le 28 janvier, de 30 érables dont 10 au plan d'eau et 20 près de la mairie et des gîtes.



Le Maire, accompagné de ses adjoints et de conseillers municipaux, a accueilli dans le parc du Plessis, les enfants de l'accueil de loisirs, avec pour objectif de donner leur prénom aux arbres plantés. Nadine Laforêt et Céline Raquin leur ont fait graver leur prénom sur des rondelles de bois, amenées en mairie et posées sur des piquets en face de chaque arbre.



Le Maire a expliqué aux enfants qu'après les tempêtes et la sécheresse, il fallait remplacer les arbres morts ou abattus afin de conserver la beauté du parc. La municipalité a offert le goûter aux enfants.

CONCOURS "MAISONS FLEURIES"

La municipalité se réjouit de constater l'augmentation des lauréats au "concours des Maisons Fleuries", et les a vivement remercié pour leur participation. En récompense de leurs efforts, chacun se verra remettre une plante ou un bon d'achat suivant la situation sanitaire. La municipalité salue aussi toutes les initiatives personnelles pour le fleurissement des demeures. La commission Fleurissement a établi le classement comme suit :

1ère catégorie-maison individuelle avec cour

1er prix	Thierry FAVIER
2ème prix	Danièle NAFFETAS
3ème ex aequo	Simone NEURY Martine GUY
5ème prix	Janine GOUBY
6ème prix	Jean-Pierre FUTELOT
7ème prix	Yvonne JARRIER
8ème prix	Jean-Luc DIDIER
9ème prix	Denis MARIDET

2ème catégorie - maison individuelle (balcon-terrace-fenêtre ou mur)

1er prix	Henri ROY
3ème catégorie-bâtiment collectif	
1er prix	Françoise DOMINGO
2ème prix	Alice JANVIER
3ème prix	Jeanine SEMET
4ème prix	Fatima THAMI-BENSALEM

7ème catégorie-ferme

1er prix	Nicole MONCIAU
----------	----------------



LOISIRS & CULTURE

Malgré une année perturbée, Loisirs et culture a pu proposer plusieurs animations.

Le 16/07, nous avons organisé une visite au jardin des Grand'Mères Cèdres à Saint-Léon. Ce magnifique parc arboré et fleuri recèle de nombreuses surprises au détour de chaque bosquet ou massif. Cette année, 21 artistes exposaient leurs œuvres qui s'intégraient parfaitement dans ce cadre enchanteur, qui a ravi tous les participants.



Le 13/08, nous avons accueilli pour la deuxième année, le Festival des Monts de la Madeleine. C'est un public nombreux qui est venu applaudir le Tam Mallet Trio composé de trois

percussionnistes diplômés de l'Institut Supérieur des Arts de Toulouse. Ces jeunes musiciens talentueux ont revisité des œuvres de Bach, Debussy, Bartok... ou de compositeurs contemporains.

Le 10/10, la troupe Zygom'art théâtre 03 de Creuzier-le-Vieux a conquis l'assistance en interprétant une pièce de Virginie Van Ackere intitulée "Mais qu'est-ce qu'elle fout la mort ??!", une comédie douce-amère et néanmoins très drôle sur le thème des relations et des secrets de famille.



Dans la rubrique "Loisirs", la séance hebdomadaire de yoga du rire animée par Thomas Grunshlager a toujours lieu le mardi de 18h à 19h à la salle des associations. Un petit groupe y participe avec plaisir et assiduité. Venez le rejoindre ! Pour rappel, le yoga du rire permet d'éliminer le stress et les tensions du quotidien. Il s'adresse à toute personne, quel que soit son âge. Pas de matériel à apporter, pas de tenue spéciale.

Pour 2022, l'association envisage un concert (musique de l'Artillerie de Lyon?), la projection d'un film documentaire retraçant l'épopée de jeunes français durant les conflits de décolonisation (Indochine, Afrique du Nord), et bien sûr le Festival des Monts de la Madeleine. Des sorties découvertes sont également à l'étude, voire d'autres activités selon les possibilités.

L'assemblée générale aura lieu en janvier, n'hésitez pas à venir nous rejoindre et à nous faire des propositions !

Contact : Janine Chartier 06 86 99 17 24

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale du Donjon est animée par une équipe de 9 bénévoles : Jocelyne BOUIT, Georgette CABALL, Éliane DÉRIOT, Françoise GENAUD, Marie-Françoise JOUHANNAU, Marie-Thérèse MILLER, Jacky BAYON, Jean-Claude COUTY et Jean-Claude DURAND.

Un budget annuel est prévu par la commune pour l'achat de livres. Cette année 76 livres achetés dont 16 à l'association Défense du Patrimoine Est-Allier. Les bénévoles consacrent plusieurs après-midis pour effectuer l'achat, l'enregistrement et la couverture des livres. Merci à eux!



Malgré la crise sanitaire, nous avons enregistré 16 nouvelles inscriptions. Un choix important de livres est mis à disposition des lecteurs (littéraire, romans, documentaires, policiers, enfants, etc.). Nous avons aussi un choix de livres en gros caractères.

La Médiathèque Départementale de Coulandon nous fournit par navette livres, CD et DVD. Si vous souhaitez un ouvrage que vous ne trouvez pas, adressez-vous aux bénévoles, ils se feront un plaisir de vous le réserver auprès de la médiathèque.

Tous les mois, des livres sont mis à disposition à l'EHPAD ou à domicile (pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer) uniquement sur le Donjon.

Un grand merci à Valérie Bernard qui après 17ans de bénévolat, n'a pas souhaité continuer l'aventure.

La bibliothèque est ouverte les mardi et samedi de 10h à 12h (sauf jours fériés). Nous rappelons que le prêt des livres est gratuit. Toutes les personnes intéressées par la lecture et le bénévolat seront les bienvenues. La crise sanitaire actuelle nous oblige à faire respecter les règles imposées (masque, gel) et surtout:

Pass Sanitaire obligatoire pour tous

CONCOURS DE CHEVAUX DE TRAIT

Malgré une matinée pluvieuse, 10 éleveurs et 29 chevaux ont participé le 07/08 au concours traditionnel de chevaux de trait, sélectif pour la finale départementale d'Avermes le 21/08.

Un grand merci à Hubert Gacon pour l'organisation, et à la mairie de Le Donjon, présente en force tout au long de la journée. Guy Labbe, maire, a passé un moment avec les éleveurs le matin, puis ses adjoints ont assisté au concours, avant de devenir serveurs au vin d'honneur offert par la municipalité.

PALMARÈS ARDENNAIS:

Pouliches 3 ans: Image des Bougnots (GAEC des Bougnots).

Juments non suitées: 1ère Ursulla de Villers (Jean-Noël Chapelet) - 2ème Ballerine de Villers (Thomas Chapelet).

PALMARÈS COB NORMAND:

Juments suitées: 1ère Galadriel du Villon (Élise Laneyrie)

PALMARÈS COMTOIS:

Pouliches 1 an: 1ère Ketamine du Tilleul (Hubert Gacon) - 2ème Keolla du Tilleul (Hubert Gacon) - 3ème Kaline des Chaumes (Philippe Ducrot)

Pouliches 2 ans: Joyeuse des Chaumes (Philippe Ducrot)

Juments suitées: 1ère Flora du Tilleul (Hubert Gacon) - 2ème Hillona du Tilleul (Hubert Gacon)

Juments non suitées: Alika du Tilleul (Hubert Gacon)

Étalons 3 ans: 1er Idao de la Palud (Angelina Simmonet)

Étalons 4 ans: Hands de St Germain (Hubert Gacon)

PALMARÈS PERCHERONS:

Pouliches 1 an: Katre de Mai Delevage (Christophe Jalicot) - 2ème Kessy du Plessis (Christophe Jalicot) - 3ème Kannelle des Larts (Christophe Jalicot)

Pouliches 2 ans: 1ère Jeily du Villon (Rémy Laneyrie) - 2ème Jade Onyx de Dizangue (Élise Laneyrie) - Joie des Quatre Vents (Christophe Jalicot)

Pouliches 3 ans: Idylle de Montarieux (Christophe Jalicot) 2ème Iris de l'Effrayère (Rémy Laneyrie)

Juments suitées: 1ère Aubépine Porcherons (Rémy Laneyrie) - 2ème Gentiane des Larts (Christophe Jalicot) - Eticelle du Caroi (Robert Fayet)

Juments non suitées: 1ère Gitane des Larts (Christophe Jalicot) - 2ème Catouille (Robert Fayet) - 3ème Arcadiane du Sauvage (Christophe Jalicot)

Étalons 4 ans et plus: 1er Unesco de Brudieux (Robert Fayet)



Le prix de la commune de Le Donjon a récompensé cette année Galadriel du Villon (Élise Laneyrie) qui s'est vue remettre un bon d'achat par Eliane Dériot (1ère adjointe).

MUSÉE DU PATRIMOINE RURAL

Comme d'habitude, la saison d'ouverture 2021 du *musée du patrimoine rural* a débuté le 1^{er} juillet et a été clôturée par les Journées du Patrimoine. Cette année, une légère hausse de la fréquentation a été enregistrée.



La réalisation de la brocante du 15 août a été une satis-

faction, certes, mais l'impossibilité pour l'ACAI d'y servir son traditionnel repas du fait des restrictions sanitaires a été une grande déception pour tous.

A l'occasion de cette brocante, à l'initiative du Musée du Patrimoine Rural, le caricaturiste Benjamin Ramm a "tiré le portrait" de plusieurs visiteurs tout au long de la journée. Certaines caricatures ont été exposées devant les salons de l'Hôtel de Ville.

Encouragés par ce bilan annuel positif, les adhérents ont décidé de renouveler ces manifestations en 2022 et vous donnent rendez-vous l'été prochain. Venez vous replonger dans les souvenirs de cette vie rurale bourbonnaise du début du 20^{ème} siècle et profitez-en pour faire découvrir aux jeunes générations d'aujourd'hui cette vie sans écrans qu'a connue leurs grands-parents!

VAL LIBRE CULTURE & PATRIMOINE

Malgré une crise sanitaire inédite et un contexte particulier, "Val Libre Culture & Patrimoine", a continué ses activités et poursuit sur sa lancée.

Le grand projet de l'association est sans nul doute la restauration de la Tuilerie de LENAX. Les travaux n'ont pris que peu de retard, malgré les périodes de confinement imposées. Dès qu'il leur était possible de le faire, de nombreux bénévoles ont donné de leur temps le samedi, pour débroussailler, nettoyer, rebâtir... Le travail ne manque pas, et s'avère de longue haleine ; le but étant de restaurer la tuilerie en utilisant au maximum de vieux matériaux pour lui garantir son cachet. L'objectif est ambitieux, car l'association espère pouvoir ouvrir les portes de la Tuilerie au public fin 2022.

En septembre, l'association a été récompensée par Patrimoine Aurahpin du prix du Patrimoine "industriel et scientifique" d'un montant de 6 000 €.



Mais "VLCP" c'est aussi la mise en valeur du site des Bécauds à Neuilly-en-Donjon, avec pour objectif d'y créer un écomusée destiné à abriter de nombreux outils et matériels agricole et artisanal de la première moitié du XX^{ème} siècle. Ce lieu sera ouvert au public dès lors que tout aura été répertorié et valorisé. En 2021, l'association a également installé une saynète dans la bascule de Neuilly-en-Donjon, représentant le responsable du poids public, également charron dans le bourg.

Cette année "VLCP" sera partenaire avec Défense du Patrimoine Est-Allier pour co-éditer le livre écrit par Richard CHOPIN sur les églises, chapelles, prieurés et édifices religieux disparus dans l'est-allier.

Si à la lecture de cet article vous êtes désireux de rejoindre notre association, vous pouvez nous contacter:



vallibre.culture.patrimoine@gmail.com

Patrick Laustriat 06.88.16.18.19
Richard Chopin 06.31.75.96.04

CINÉMA

Les séances de cinéma ont cette année été perturbées, d'une part par le confinement, et d'autre part par les travaux du CSC. Une séance a tout de même pu avoir lieu le 30/10 à la salle polyvalente, avec la projection du film « LA TERRE DES HOMMES », qui a réuni 34 spectateurs. La salle polyvalente n'étant pas libre, la séance du mois de novembre a dû être annulée.

L'association espère pouvoir reprendre les projections en 2022, aux dates suivantes : 22/01 – 19/02 – 19/03 – 16/04 – 21/05 – 18/06 – 01/10 – 29/10 – 26/11.

VIE LOCALE

TOUTES LES ASSOCIATIONS DÉCLARÉES EN MAIRIE ONT ÉTÉ SOLLICITÉES POUR NOUS ENVOYER UN ARTICLE, ACCOMPAGNÉ OU NON DE PHOTOS. SEULES CELLES QUI ONT RÉPONDU SONT PUBLIÉES CI-DESSOUS.

COUNTRY VALLEY



Vous dansez ou souhaitez découvrir la danse Country & Line, venez partager cette passion commune, conviviale et accessible à tous.

La danse en ligne est pratiquée sur tous les styles de musique ; elle entraîne sur des rythmes qui vont du rock au romantique (valse, cha-cha, rumba, polka, etc.). Elle s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants. Pas d'esprit de compétition ; c'est avant tout le partage d'une même passion en toute simplicité et convivialité. Chaque début d'année, possibilité est donnée de réaliser 4 séances d'essai, à titre de découverte.



Les cours, dispensés par un animateur agréé, ont lieu à la salle polyvalente du Bois d'Amour de Le Donjon les lundis de 19h à 20h (débutants) et de 20h à 21h (novices/intermédiaires), de septembre à juin. Pour plus d'informations, adresser un mail à :

contact.countryvalley03@laposte.net

DONNEURS DE SANG



La demande de sang est toujours très importante et ne cesse d'augmenter, les nouveaux donneurs sont donc les bienvenus. Le donneur de sang doit être âgé d'au moins 18 ans et ne doit pas être nécessairement à jeun.

Prochaine collecte de sang
Mardi 22 mars 2022 de 15h à 19h
Centre Socio Culturel de Le Donjon

Attention : Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur cette année, vous serez reçus uniquement sur rendez-vous. Vous pouvez donc contacter l'**Établissement Français du Sang au 04 70 34 86 10** pour convenir d'un créneau horaire pour votre don. Si les conditions le permettent, un repas dansant sera organisé en octobre 2022. Nous remercions toutes les personnes ayant participé à l'achat des grilles de notre tombola.

Bureau: Président Régis Lassot - Trésorière Annick Thévenin - Secrétaire Elisabeth Turlier - Membres : Bernadette Martin, Madeleine Cantat, Morgane Thévenin Fourier, Jérémy Fourier, Patrick Thévenin, Philippe et Christine Brunot, Nicolas Millon et Fabrice Merle.

FC EST ALLIER

Après deux années tronquées par la crise sanitaire, notre association sportive maintient le cap pour offrir la seule activité sportive collective sur notre territoire. Nous repartons ainsi avec nos équipes de jeunes et d'adultes afin de permettre au plus grand nombre de pratiquer le football et de passer de bons moments autour des terrains.

Comme beaucoup nous subissons une baisse des effectifs et constatons la montée de l'individualisme et du "consommérisme", mais nous ne désarmons pas et avons ainsi continué à améliorer l'accompagnement des jeunes notamment avec l'embauche commune avec le centre social la Farandole d'un apprenti en formation jeunesse et sports option football.



Nous maintenons aussi le cap dans la recherche du développement de l'esprit d'équipe et de partage, valeurs en lesquelles notre club croit, même si quelquefois les résultats ne sont pas au rendez-vous. Ce sont ainsi plus de 100 licenciés de 5 à 75 ans qui participent activement aux entraînements, matchs et autres manifestations, permettant ainsi de maintenir l'activité sur nos communes.



Nos 2 équipes séniors en D3 et D5 ont d'ores et déjà montré de belles choses, laissant espérer des places d'honneur par la suite. En jeunes, les apprentissages continuent avec de belles performances collectives.

Côté manifestations, si nous voulons rester optimistes, nous sommes soumis aux aléas des contraintes sanitaires, et l'avenir est trop incertain pour annoncer un programme précis.

En tout état de cause, nous restons ouverts à toutes et tous et nous vous accueillerons avec plaisir lors de nos activités.



Bureau:

Président Nicolas Picard (0785893881); Président adj Fabien Grenier; Secrétaire Céline Feuilland (0772267526); Trésorière Nathalie Seassau; Trésorier Adj Jean-Claude Picard.

Page Facebook : FC Est Allier

FOUS DU VOLANT

L'association "Les Fous du Volant" existe depuis 2013. Elle compte cette année 40 adhérents, et a pour but de réunir familles et amis autour de la pratique du badminton sans compétition, et surtout au rythme de chacun. Les enfants sont acceptés dès 5 ans, et sont suivis avec plaisir et enthousiasme du primaire au lycée, et parfois au-delà en fonction de leur emploi du temps. Les adhésions vont de 15€ à 30€/an, mais il est possible de jouer sans adhésion, moyennant 2€/séance. Les activités du club ont lieu au gymnase (parc du Plessis) les vendredis de 20h à 22h. Ginette Casso, présidente, remercie les bénévoles, si précieux et rarement reconnus, et appelle à leur respect dans quelque cadre que ce soit. "Les Fous du Volant" est un club basé sur l'amitié, et pour citer Le Petit Prince *"on ne voit bien qu'avec le cœur"*.



Les membres du bureau remercient les enfants, et plus largement tous les adhérents, qui transmettent à tous la force de poursuivre ces activités associatives et sportives.

Mél: fvledonjon@gmail.com - tél: 06.85.67.52.68

Instagram: [@les_fous_du_volant_le_donjon](https://www.instagram.com/les_fous_du_volant_le_donjon)

HARMONIE DONJONNAISE

En raison de la pandémie et des restrictions sanitaires, les activités 2020/2021 ont été bouleversées, et les cours ont été suspendus plusieurs fois. De ce fait, l'audition et le concert de juin n'ont pu avoir lieu.

Pour la 3ème année scolaire consécutive, nous repartons avec difficulté, en raison du pass sanitaire obligatoire pour les animateurs et les élèves de plus de 12 ans. Malgré tout, notre école a repris avec les anciens élèves et pour 2 nouveaux. Ils sont encadrés par Johanna Cabaud, qui assure les cours de clarinette et le solfège, et permet aux élèves de

flûte à bec et de flûte traversière de maintenir leurs connaissances, et par Jean-Pierre Pigeron, qui vient bénévolement faire travailler les cuivres.



L'orchestre, amputé de 4 musiciens en raison des conditions actuelles, a repris assidûment ses répétitions sous la baguette de Régis Casso. Le 12/12, il a animé la messe en l'honneur de Ste Cécile patronne des musiciens.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui font vivre l'Harmonie, ainsi que la municipalité qui met ses locaux à notre disposition. Nous espérons pouvoir terminer sereinement la saison et présenter l'audition des élèves et le concert en juin 2022.

LE DONJON PÉTANQUE

Le Donjon Pétanque a compté cette année 29 licenciés et 7 membres. Une année difficile encore : concours fédéraux, de la St Maurice et du Téléthon annulés, Challenge Guy Labbe reporté. Nous avons quand même réussi à faire un repas le 10/07, le premier depuis plus d'un an, réunissant 35 convives, .



Notre Challenge intersociétaire a pu avoir lieu le 28/08, réunissant 20 joueurs pour les rencontres à la mêlée, et rassemblant 24 personnes pour le repas le soir. Bernard Mouillevois l'a remporté pour la 3ème fois consécutive, devant René Décenne 2ème, et André Auger 3ème.

Une rencontre vétérans a eu lieu à Montcombroux le 14/10 entre Le Donjon (15 participants) et Montcombroux (10 participants), suivie d'un repas. Rendez-vous est pris pour le renouveler aux beaux jours.



L'équipe séniors de la Coupe d'Allier a particulièrement brillé cette année, après 2 victoires sur 4 en poule, en se qualifiant pour les 1/4 de finale contre Cosned'Allier,

Puis pour les 1/2 finales contre Bessay. La finale s'est déroulée le 11/12 au boulodrome de Vichy, par une victoire 7 à 4 contre Saulzet. Félicitations à toute l'équipe pour ces résultats.



Le Championnat des clubs Vétérans a pu avoir lieu avec seulement un aller par rencontre, se soldant pour notre club par 1 victoire, 1 match nul et 4 défaites. Nous avons passé d'agréables après-midi, en espérant bien sûr faire mieux l'année prochaine.

3 équipes ont été engagées pour les Championnats départementaux, 1 en triplette vétérans, 1 en triplette senior et 1 en doublette mixte. Des licenciés ont pu participer à différents concours départementaux: Challenge Dupré à Montcombroux (où Bernard Mouillevois est arrivé en finale), Montceau, Bourbon, Beaulon, Vichy, Varennes...

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le dimanche 5 décembre. Nous avons reconduit nos 3 compétitions départementales habituelles : triplette le 27/03, doublette le 01/05 et vétérans le 13/06. Le programme de nos manifestations annuelles est le suivant : Challenge Guy Labbe (à Montcombroux) le 27/08, Challenge inter-sociétaire le 28/08, concours de la St Maurice le 24/09, concours pétanque en doublettes et repas pour le Téléthon le 15/10.

Le bureau reste inchangé:

Lionel Rouault (président), Gérard Mouillevois (vice-président), René Décenne (secrétaire), Marie-Jo Auger (trésorière), Normano Prior Da Silva (secrétaire adjoint), Bernard Mouillevois (trésorier adjoint), Joël Lapandry, Sébastien Bonnabaud et Sébastien Ducerf (membres).

AMICALE DES ANCIENS PONTS & CHAUSSÉE

L'année 2021 a vu le retour des manifestations de cette association qui compte une quarantaine d'adhérents.

La première fut le concours de pétanque qui s'est déroulé par un beau soleil le 12/06 à la salle polyvalente.



La deuxième, c'est le repas convivial qui a eu lieu le 04/12, préparé par la boucherie Derrien.

C'est dans un esprit de convivialité et de bonne humeur que ces manifestations se déroulent, où les jeunes et les moins jeunes se retrouvent et passent un bon moment bien nécessaire en cette période de crise.

RETRAITE SPORTIVE

La saison 2020-2021 a été fortement perturbée par la pandémie de COVID19 : arrêt des activités pendant le confinement et fermeture des salles de sport et de réunion, entraînant une diminution des effectifs. Mais à chaque étape de l'évolution des règles sanitaires, la vie du club a repris; d'abord la randonnée en groupes restreints, puis les cyclos, et enfin le tir à l'arc et les activités en salle, pour le plus grand plaisir des adhérents. La saison s'est achevée fin juillet par un pique nique à Chavroches.



Pour cette nouvelle saison le renouvellement des licences est proche de 100%, et l'on note le retour d'adhérents n'ayant pas pris de licence en 2020, ainsi que 3 nouvelles inscriptions portant le nombre total d'adhérents à 45. Les activités de randonnée, tir à l'arc et cyclotourisme ont repris début septembre, avec l'espoir de bénéficier d'une saison complète et sereine.

Renseignements: Jacky Bayon 06.88.76.16.56.

ST MAURICE LE DONJON RENOUVEAU

Restaurer

Église

Croix

Adhésions

Conserver

Chapelle

Dons, Legs



5, avenue Préveraud 03130 Le DONJON
st.maurice.ledonjon.renouveau@gmail.com

Quelques personnes, sensibilisées par l'état de notre église, en accord avec notre maire et le curé de la paroisse, ont pris la décision de créer une association loi 1901 dans le but de sauvegarder et restaurer le patrimoine religieux situé sur la commune de Le Donjon. L'assemblée générale constitutive de "Saint Maurice, le Donjon Renouveau" s'est tenue le 28/06. Le conseil d'administration, constitué de 7 membres, a été élu : présidente Hélène de

Combredet - secrétaire Nicole Lacôte - trésorier William Huet. Cette association ne pourra mener sa tâche à bien que si elle est suivie et encouragée par le plus grand nombre de personnes donjonaises ou pas, sensibilisées par ce patrimoine.

Afin de financer les projets de rénovation dans l'église, deux concerts ont eu lieu: le récital de Damien Poyard, très applaudi, ainsi que la venue du groupe folklorique La Chavannée, 35 chanteurs et musiciens dans de magnifiques chants de Noël.

SAPEURS POMPIERS

L'année 2021 a vu 419 interventions, jusqu'au 14/12. Comme chaque année, la Ste Barbe a été l'occasion des remises de diplômes et de médailles.

FOURRAGÈRE aux anciens sapeurs pompiers:

1ère Classe Lucien Gruet - Caporal Marcel Bourachot - Sergent Robert Jonnard - Sergent Maurice Léchère - Sergent Armand Frarissier - Lieutenant Guy Labbe - Capitaine Christian Ravat - Capitaine Pierre Néant

GRADES

Charles Goyet et Romane Reigneaud promus au grade de 1ère classe

FORMATIONS

*Modules Transverse - Secours d'urgence à personne: 2ème Classe Éléonore Verneuil

*Modules prérequis Protection des personnes, des biens et de l'environnement - Incendie 2ème classe Nathan Sanchez

*Module Secours d'urgence à personne : 2èmes Classe Hugo Curillon - Thomas Guillaume & Mathilde Goyet

*Modules Transverse - Secours d'urgence à personne - Module prérequis protection des personnes, des biens et de l'environnement: 2ème classe Nicolas Rollet

*Modules Secours d'urgence à personne - Protection des personnes, des biens et de l'environnement - Incendie - Secours routier: 1ère Classe Romane Reigneaud

*Modules Secours d'urgence à personne - Opérations diverses - Incendie: 1ère Classe Charles Goyet

*Module Secours d'urgence: 1ère classe Lucie Naffetas

*Attestation d'accompagnateur de proximité (formateur): 1ère classe Camille Dubuisson - Adjudant chef Jean-Michel Reure - Lieutenant Nicolas Feuilland

*Module Secours routier - Attestation d'accompagnateur de proximité (formateur): Caporal Florent Thévenoux

*Chef d'agrès tout engin: Sergent chef Benjamin Maridet

*Attestation de formateur Secours routier - Attestation d'accompagnateur de proximité (formateur): Sergent chef Florent Dubuisson

MÉDAILLES

Bronze: 1ère classe Alexandre Chabroux

Argent: Sergent chef Florent Dubuisson



Les pompiers ont besoin de vous, et le centre de secours de Le Donjon recrute actuellement. Contact:

Lieutenant Nicolas FEUILLAND - Centre de Secours

1 rue Georges Gallay - 03130 LE DONJON

Tél: 06.77.40.21.78 - mél: nicolas.feuilleand@sdis03.fr

SOLEIL D'AUTOMNE

Après les périodes de confinement et d'isolement, l'autorisation d'occuper à nouveau les salles dès le 27/05 fut bien accueillie, et mise en œuvre de suite et tous les jeudis suivants. Le pique-nique au plan d'eau de Le Donjon a rassemblé 37 participants (sur 43 adhérents), dans un cadre très agréable, paisible, bien entretenu, possibilité de marcher et d'emprunter la nouvelle allée piétonne, rencontre avec les pêcheurs, et ... indispensables et appréciés: des sanitaires publics dignes de ce nom.



Début octobre, la croisière déjeuner sur le bateau Ville de Digoin fut une agréable détente, avec les passages d'écluses par une belle journée d'automne ensoleillée. Il devient difficile d'innover en matière de sorties. Nos séniors sont de moins en moins mobiles, et doivent quelquefois refuser des sorties pour cause de rendez-vous médicaux pris de longue date et non annulables. Espérons que 2022 permette de nous retrouver, peut-être plus nombreux, Soleil d'Automne étant ouvert à toute personne voulant rompre son isolement dans des moments de convivialité. Nous restons optimistes, et envisageons un thé dansant le 20 mars prochain.

TERAANGA FRANCE

C'est la rencontre de 3 communes de l'Allier (Brugheas-Le Donjon-St Yorre) avec une commune du Sénégal (Nguekokh). Un accord de coopération a été signé en 2000 par ces 4 communes, visant à développer des relations privilégiées et des échanges d'ordre culturel, social, économique, touristique et sportif.

S'y est ajoutée une association, créée à Nguekokh, qui sur place assure avec la commune, le suivi de la réalisation des actions inscrites dans un projet triennal. Dans le cadre de la coopération décentralisée, le Conseil Départemental aide au financement de certains projets. Le Comité de Jumelage a décidé de se doter d'un nom plus porteur et plus sénégalais : **TERAANGA HOSPITALITÉ**. L'association à Nguekokh prend le nom de Teraanga Sénégal et le comité de jumelage celui de Teraanga France.

Toujours inspiré par des principes de solidarité, de respect des partenaires et d'une autonomie des acteurs de terrain, Teraanga Sénégal est devenu l'opérateur incontournable sur place en fonction des engagements variables de la commune de Nguekokh.

Teraanga France, pour les projets financés par le Conseil Départemental, a démontré sa capacité à gérer les actions voulues par nos partenaires. IL y a 20 ans la coopération était plutôt l'humanitaire (moyens financiers pour faire face aux urgences), mais l'histoire a démontré que si cela résout ponctuellement un problème, cela ne crée pas les conditions pour développer un pays de façon pérenne. Teraanga et ses partenaires ont donc très vite décidé de mettre en place une stratégie de développement économique de manière à financer des projets créateurs de richesse, d'emplois, et donc de réelle autonomie au service des populations.

Ainsi de 2008 à 2011, à la demande de la commune de Nguekokh, un grand projet d'adduction d'eau potable doublé d'installation de fosses septiques a été réalisé. Outre l'amélioration de la santé des habitants, des entreprises artisanales ont été attirées et le secteur agricole a pu se développer. Le financement d'une 2ème maternité a également sécurisé les familles.

Un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) intitulé "le Pain Doré" a ouvert en 2018 à Nguekokh une boulangerie solidaire, créant 11 emplois, afin de financer les besoins de certaines écoles. Fort de son succès une se-

conde boulangerie a ouvert en 2021 à Sindia.



Parallèlement, avec nos partenaires de Vivasiole (centre social d'Ebreuil) et du collège de Bellevaux, nous avons facilité et participé à des échanges de jeunes et d'animateurs. Avec "Solidarités Jeunesses" et dans le cadre du service civique, des jeunes français ont fait leur stage à Nguekokh, tandis que de jeunes sénégalais le faisaient dans l'Allier.



Tous les ans, de futurs infirmiers, sages-femmes, aides-soignants, assistantes sociales viennent dans les postes de santé de Nguekokh faire leur stage. Tous sont accueillis à la Maison du Jumelage gérée par Teraanga Sénégal. Ils aident aussi chaque année 6 écoles partenaires, avec des fonds réunis par Teraanga France. En juin 2021, un container de matériel médical et informatique a été livré à l'hôpital de Mbour et à Nguekokh.

Les divers projets sont financés à l'aide de fonds propres (cotisations-festivités-vente d'artisanat sénégalais), de subventions versées par les 32 communes fondatrices, de la subvention du Conseil Départemental et de la Région, de dons de particuliers, de partenaires ou de bailleurs institutionnels pour des projets d'envergure comme l'adduction d'eau.

Après la crise sanitaire, les projets foisonnent. On peut citer la création d'une 3ème boulangerie, la mise en place d'un collectif chargé entre autres de la gestion des déchets, la création d'une école de foot et celle d'une option "tourisme" au sein de Teraanga Sénégal, un échange d'élèves et de pratiques entre le lycée agricole du Mayet de Montagne et le Centre de Formation Professionnelle de Nguekokh. 3 membres du Comité Directeur doivent séjourner à Nguekokh pour resserrer les liens amicaux et travailler à la réalisation des projets.



Contacts
Marianne BEAU
Présidente 06 31 84 85 86
Jean Louis CHAMPAGNAT
Vice-président : 06 60 09 92 01

VOUZANCE & LOIRE

Comme beaucoup d'autres, Vouzance & Loire a subi de plein fouet la pandémie 2020, avec les répercussions sur nos manifestations 2021. Les marches d'avril à Molinet et d'octobre à Montcombroux ont été annulées (confinement ou pénurie de bénévoles). Lors de l'Assemblée Générale du 23/11, il a été convenu de reprendre les activités en 2022, en proposant une

marche le 09/04 à St Léger/Vouzance, et une autre le 08/10 à Molinet.



Comme à l'habitude, nous proposerons à nos amis marcheurs 3 circuits et 3 ravitaillements, ainsi qu'un repas sur réservation à l'issue de la marche, précédé par le traditionnel vin d'honneur offert par la commune qui nous recevra. Je profite de cet article pour sensibiliser toutes les personnes qui aimeraient rejoindre nos rangs, afin de permettre à l'association de perdurer dans le temps ; en effet faute de bénévoles nécessaires à l'organisation, nous prendrions le risque de devoir mettre en sommeil, voire de dissoudre cette belle association, à plus ou moins brève échéance.



Heureusement, quelques délégués de communes présents lors de cette AG se sont engagés à proposer leur aide, geste très apprécié, et à faire connaître les besoins en bénévoles pour les marches annuelles de "VOUZANCE & LOIRE" dans leur entourage. Il y a déjà eu des retours positifs suite à cet appel. Pour l'année à venir, la cotisation habituelle de 5€ ne sera pas demandée aux adhérents.

Si vous êtes intéressés par notre association, et que vous désirez obtenir des renseignements, vous pouvez nous contacter par les moyens suivants:

Mail: vouzance.et.loire@gmail.com
Tél: Agnès Denizot (présidente) 06.81.92.49.41
Jean-Marc Cantat (trésorier) 06.74.03.89.89
Paulette Ney (trésorière adj) 06.80.95.25.71

Vouzance & Loire vous souhaite une belle année 2022.

SERVICE - MÉDICAL

La municipalité vous rappelle que, pour le renouvellement de vos divers papiers d'identité (carte d'identité-passeports...), un photomaton est à votre disposition dans le hall de la mairie. Pensez à vous munir de la somme de 6€ (en pièces).

Outre les services de santé déjà présents sur la commune, il convient de signaler qu'une quatrième infirmière a rejoint l'équipe d'infirmières en place à la Maison de Santé. De plus, Prescilla Branlard, podologue, présentée dans le bulletin 2020, a ouvert son cabinet en juin 2021.

ARTISANS - COMMERÇANTS

La municipalité salue l'esprit d'entreprendre qui anime les nouveaux professionnels, qui ont fait le choix de s'installer à Le Donjon, et encourage leur dynamisme, en les présentant ci-dessous.

#####



FD ELEC
Les Gouttes Larges
03130 LE DONJON
Tél: 06 14 43 43 81
Mél: fdelec@laposte.net

Depuis début septembre, Frédéric DEBONNAIRE vous propose ses services en électricité générale - réseaux informatiques - vidéo-surveillance - automatisme des portails. Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

#####

REIKI RELAX 03
Maison de Santé
9 parc du Plessis
03130 LE DONJON
Tél: 06 83 37 38 85
Site: www.reiki-relax.fr



Maryse BILLETAT, membre de la Fédération Française de Reiki Traditionnel, vous reçoit depuis septembre 2021, uniquement sur rendez-vous.

Le Reiki est une pratique entraînant une relaxation profonde d'où émergent les potentiels naturels que chaque être humain possède, afin d'aller vers un mieux-être psychocorporel durable. Indications de la Reikologie : stress-anxiété-angoisse-fatigue-déprime-migraines-insomnies-grossesse-douleurs chroniques-renforcement de l'immunité-confiance en soi.

#####



DEVEAUX MOTOCULTURE
rue du Moulin
03130 LE DONJON
Tél: 06 70 86 73 86

Serge Deveaux, motoculture rue Georges Gallay, a fait valoir ses droits à la retraite. Son fils Anthony DEVEAUX a pris sa succession. Il en a profité pour déménager son activité dans les anciens locaux de l'entreprise Millien.

Horaires d'ouverture:
 Lundi: 14h00/18h30 - Samedi: 8h00/12h00
 Mardi à Vendredi: 8h00/12h00 - 14h00/18h30



Jean-François BIDEZ
4 rue de la Guillotière
03130 LE DONJON
Tél: 06 80 07 12 18

Jean-François BIDEZ est installé en tant que magnétiseur - rebouteux, tel qu'il se définit lui-même. Il pratique magnétisme - protection - travail à distance sur photo. Uniquement sur rendez-vous.

#####

LES BONNES SAVEURS
27 rue de l'Hôtel de Ville
03130 LE DONJON
Tél: 06 75 59 01 06



Depuis fin novembre, Serge MOULIN a ouvert une Épicerie Fine - Fromagerie - Vins, dans laquelle il propose une sélection de savoureux produits pour se retrouver autour de la gastronomie. Il vous accueille aux horaires suivants:

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi: 8h30/12h30 - 15h00/19h00
 Samedi-Dimanche: 8h30/12h30 - Fermeture Mercredi.

#####



BRASSERIE
L'ARRÊT GUSTATIF
place de la République
03130 LE DONJON

Bistrobar va devenir la Brasserie de l'ARRÊT GUSTATIF, grâce à Nicolas FREQUELIN et Marianne L'HERNAULT, qui veulent partager leur passion du goût, au sein d'un bar-restaurant avec plats à emporter. Ouverture prochaine.

#####

L'atelier Marion, rue du Dr Berthéol-03130 Le Donjon, va changer d'enseigne et devenir "La Maison des Obsèques". Après travaux, les établissements Sébastien BOUSSEL vont ouvrir leurs portes courant 2022, proposant Pompes Funèbres - Marbrerie - Contrat Obsèques.

#####

Par solidarité dans cette crise économique, il appartient à chacun d'entre nous, si possible, de privilégier les services et achats locaux.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document de planification à l'échelle intercommunale. C'est un document d'urbanisme opposable aux tiers dans le cadre des autorisations d'utiliser ou d'occuper le sol. C'est un document opérationnel qui définit l'usage des sols.

Pourquoi un PLUI ?

Construire un projet de territoire partagé par l'ensemble des communes dans un objectif de développement durable et d'utilisation économe de l'espace. C'est-à-dire:

- *Se fédérer et organiser le territoire collégalement
- *Avoir une vision partagée et concertée de son avenir
- *Adapter l'échelle de la planification à celle des enjeux
- *Se soustraire à la règle de constructibilité limitée
- *Proposer un projet de développement stratégique
- *Se doter d'une palette d'outils pour le mettre en œuvre
- *Assurer une lisibilité et une transparence pour les habitants
- *Viser à mutualiser les moyens et rationaliser les coûts



Contenu du PLUI:

- *Un rapport de présentation (diagnostic de l'analyse de la consommation des espaces et de l'état initial de l'environnement)
- *Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)
- *Des orientations d'aménagement et de programmation (O.A.P)
- *Un règlement qui fixe les dispositions applicables sur chaque zone du territoire accompagné de documents graphiques
- *Des annexes

La compétence urbanisme de la communauté de communes "Entr'Allier Besbre et Loire" fait partie de ces compétences obligatoires, et doit mettre en place un plan local d'urbanisme intercommunal sur les 44 communes qui composent la COM COM. Le cabinet VEZA a été choisi pour la mise en place du PLUI, sur une durée d'environ 4 ans. La commune de Le Donjon ayant déjà un PLU, le travail sera facilité, mais il va falloir apporter des modifications dans les zones Ua, Ub et Uc. Un groupe de travail composé du maire et d'élus étudie les possibilités d'extension des zones à urbaniser.

RECENSEMENT

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous.

UTILE: Le recensement de la population permet de connaître le nombre d'habitants dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin, mais aussi l'implantation des commerces, la construction des logements et le développement des moyens de transport.

SIMPLE: Un agent recenseur, recruté par votre mairie, se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne, ou, si vous ne pouvez pas, les questionnaires papier à remplir, qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

SÛR: Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés, et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, dont les agents recenseurs, sont tenus au secret professionnel.

RECENSEMENT EN LIGNE: POSSIBLE ET ENCORE PLUS SIMPLE !!!

Plus de 3.4 millions de personnes ont répondu en ligne en 2015, soit une économie de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner !

ET QU'EN EST-IL À LE DONJON ?

La dernière campagne de recensement sur la commune de Le Donjon a eu lieu en janvier/février 2016. Le recensement ayant lieu tous les 5 ans, une nouvelle campagne devait donc se tenir en janvier/février 2021. Dans le contexte épidémique lié au COVID 19, l'INSEE a annulé cette campagne, les conditions n'étant pas réunies pour réussir une collecte de qualité. De ce fait, l'INSEE a décidé de reporter à titre exceptionnel cette enquête en **janvier/février 2022**.

A cet effet, la commune de Le Donjon a recruté 3 agents recenseurs, qui passeront à votre domicile vous remettre les documents nécessaires. Afin de respecter au mieux le protocole sanitaire, ceux-ci vous inciteront à privilégier au maximum le recensement en ligne.



Marie-Christine FRONTIÈRE



Valérie BERNARD



Cécile FEUILLAND

Merci de leur réserver le meilleur accueil

COVID 19



Même si parfois, d'un département à l'autre, les mesures sanitaires ont pu être décalées dans le temps, dans l'ensemble les français ont connu les mêmes étapes:

Pour rappel, la maladie à coronavirus 2019, née d'un premier foyer à Wuhan en Chine fin 2019, s'est répandue en France début 2020. Après deux confinements, du 17/03 au 11/05/2020 et du 30/10 au 15/12/2020, elle en a imposé un troisième cette année.

Le confinement a été instauré à partir du 03/04 jusqu'au 03/05/2021 (plus tôt dans les départements les plus touchés). Il a été décidé la fermeture des établissements scolaires pendant 3 semaines, puis la réouverture des collèges et lycées en demi-jauge. L'attestation de déplacement dans un rayon de 10 kms autour du domicile, en journée, a perdu son caractère obligatoire. A partir du 11/05/21 il a été possible de se déplacer dans un rayon de 100 kms de son domicile. En juin, les français ont été autorisés à circuler librement dans le pays. Les commerces "non essentiels" ont dû fermer. Une réouverture avec jauge a eu lieu le 19/05 pour certains commerces, les musées... Les rassemblements dans les lieux de culte sont restés interdits à l'exception des cérémonies funéraires. Le camping de LE DONJON a pu ouvrir seulement le 22/05.

Pour rappel, après des initiatives locales, le premier couvre-feu a été instauré, selon les taux d'incidence, à partir du 17/10/2020 pour l'Ile de France et 8 métropoles avant d'être étendu à 54 départements le 22/10/2020. Le couvre feu national a été décrété à partir du 15/12/2020, de 20h00 à 6h00, sauf la nuit du 24 au 25 décembre 2020.

En 2021 le couvre-feu a été maintenu mais l'heure a été avancée de 20h00 à 8h00, progressivement dans les départements à partir du 02/01 jusqu'au 12/01 avant d'être étendu à l'intégralité du territoire à partir du 16/01. Dans l'Allier cet horaire a été avancé le 10/01. Puis au 20/03 le couvre-feu a été retardé à 19h00. Au 19/05 il a été décalé à 21h00 et le 09/06 il a été retardé à 23h00. La mesure a pris fin le 20/06/2021 (au lieu du 30/06). En raison d'un cluster, les élèves de Le Donjon ont connu la fermeture de l'accueil de loisirs et de la cantine du 13 au 20/01/2021.

Le 08 Mai la situation sanitaire a obligé la tenue de la commémoration devant le Monument aux Morts donjonnois en comité restreint

Au 19/05 des restrictions ont été allégées comme pour les terrasses avec 100% de la capacité, tables de 6 ; les cérémonies funéraires à 50 personnes...

A partir du 09/06 les cérémonies dans les cimetières ont pu se tenir dans la limite de 75 personnes ; réouverture des cafés, restaurants en intérieur avec jauge à 50% ; il y a eu assouplissement du télétravail...

Les 20/06 et 27/06/2021, les élections départementales et régionales se sont déroulées à la mairie de Le Donjon selon un protocole sanitaire.

Pour rappel, l'année 2020 a connu 2 vagues épidémiques, en avril-mai et de septembre à novembre. Les versions du Sars-CoV-2, Alpha (britannique), Beta (sud-africain) et Gamma (brésilien), ont relancé la propagation.

La 3ème vague est arrivée en mars-avril 2021, la 4ème vague, liée majoritairement au variant indien Delta, a démarré en juillet et la 5ème vague a été annoncée fin novembre.

Le nouveau variant B.1.1.529 nommé Omicron et initialement détecté en Afrique du Sud, s'est rapidement propagé fin novembre en Europe. Pour la France, le 1er cas a été annoncé le 30/11 à La Réunion et le 2ème cas en Ile de France le 02/12.

Pour rappel, la campagne de vaccination a débuté en France le 27/12/2020 en priorité pour les plus vulnérables au virus (personnes en EHPAD, unités de soins de longue durée, établissements spécialisés...)

Le 27/01/2021 la campagne départementale de vaccination itinérante s'est déployée sur Le Donjon.

Le Conseil Départemental de l'Allier, en lien avec l'ARS (agence régionale de santé), a retenu 10 communes dont Le Donjon pour accueillir une action inédite : le Conseil Départemental a transformé son bus numérique, la Bourbon'Net en véhicule de vaccination dit "Vaccinette", pour se rendre au plus près des habitants des zones rurales. Par la suite, le nombre de communes a fluctué. Pour mener à bien l'opération à compter du 21/01, des médecins et infirmiers de la collectivité départementale se sont portés volontaires, en lien avec les sapeurs pompiers du SDIS 03.



La municipalité donjonnoise a accueilli le 27/01, Mr Nans MOLLARET directeur général adjoint des solidarités au Conseil Départemental. Elle a reçu la "Vaccinette" avec le véhicule du SDIS 03 et a mis à leur disposition le Centre socioculturel et du matériel.

Mme Eliane DERIOT, 1ère adjointe au maire, a été la coordonnatrice entre le conseil départemental et la municipalité. Pour permettre un fonctionnement optimal, les agents communaux ont aménagé le C.S.C avec un flux à sens unique suivant le dispositif sanitaire : accueil (remplissage d'un questionnaire de santé pré-vaccinal), salle d'attente, box de vaccination, espace administratif et AMELI (saisie des données), espace d'observation des vaccinés pendant les 15 mn nécessaires avant d'emprunter la sortie. L'agent communal dédié à l'entretien a aussi été sollicité à chaque fois pour la désinfection des locaux. Du côté médical, Le Dr Maria LORINCZ et les infirmières Nathalie LUSTIERE, Priscilla CORNELOUP et Lau-

ra MANON ont répondu favorablement à la mobilisation pour administrer les doses de Pfizer-BioNTech. Elles ont parfois été relayées par des personnels de la P.M.I ou par Hervé RAVEL, Dr Jacques TINARDON, lieutenant Nicolas FEUILLAND et les sapeurs pompiers Donjonnois. La vaccination mobile a été proposée 13 fois sur la commune : les 27/01-10/02-24/02-10/03-24/03-08/04-22/04-04/05-01/06-28/06-09/08-20/10-03/12. Les rendez-vous ont pu se prendre sur Doctolib ou sur un numéro vert (gratuit depuis un poste fixe) 0801 902 446.



À partir du 15/06 la vaccination a été ouverte à tous les enfants de 12 ans et plus. Les services itinérants du Conseil Départemental se sont rendus aussi au collège de Le Donjon les 16/09 et 07/10. A partir du 15/12 la vaccination a été élargie aux enfants à risque, âgés de 5 à 11 ans. Outre la campagne départementale mobile, des professionnels de santé Donjonnois ont également assuré la vaccination Covid dans leurs cabinets ou pharmacie.

Le rappel vaccinal dit "3ème dose "

Le rappel était possible depuis septembre pour les plus fragiles et plus de 65 ans et depuis octobre pour les professionnels de santé qui prennent en charge ces personnes. Suite à l'annonce du ministre de la Santé le 25/11, le rappel vaccinal a concerné toutes les personnes de 18 ans et plus ayant un schéma vaccinal complet. Le délai de 6 mois, après la dernière injection ou après infection au covid, a été ramené à 5 mois ; dès 1 mois pour les personnes vaccinées JANSSEN et dès 3 mois après la dernière injection pour les personnes sévèrement immunodéprimées.

Cette 3ème dose a conditionné le pass sanitaire à partir du 15/12 (sous peine de désactivation automatique du QR code).

Le pass sanitaire a été mis en place le 9/6/2021 pour accéder à certains lieux et évènements.

Il certifie que la personne a reçu le vaccin à deux doses ou le test PCR ou antigénique négatif ou le certificat de rétablissement. Il doit être présenté, en version papier ou numérique :

le 21/07 le pass est devenu obligatoire pour accéder aux lieux de culture et loisirs...accueillant plus de 50 personnes
le 09/08 le pass a été exigé pour les bars, restaurants, terrasses, grands magasins, transports grandes distances, hôpitaux, EHPAD ...

Le 30/08 le pass a été étendu à certains salariés, bénévoles, prestataires, intérimaires... dans certaines situations. Les usagers et bénévoles de la bibliothèque de Le Donjon ont été concernés

La date du 15/10 a sonné la fin de la gratuité systématique des tests de dépistage

Concernant le port du masque de protection :

A partir du 17/06 il n'est plus obligatoire en extérieur sauf dans des situations de regroupements de personnes. Pour l'Allier, l'arrêté préfectoral du 18/06 précise que toute personne de 11 ans et plus doit porter le masque de protection :

- lors des marchés, brocantes, vide-greniers, ventes au déballage et foires
- lors des rassemblements sur la voie publique
- aux abords des écoles, collèges, lycées, établissements d'enseignement supérieur, des établissements d'accueil du jeune enfant et des activités périscolaires aux horaires d'ouverture et de sortie
- aux abords des gares et abris de bus ...
- aux abords des commerces, commerces ambulants, des grandes et moyennes surfaces, des services publics et dès lors que ces personnes se trouvent en situation d'attente d'accéder à ces établissements - aux abords des lieux de culte lors des cérémonies et offices...
- l'obligation ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap, aux enfants de moins de 6 ans et aux personnes munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation...

Au 15/11 le port du masque à l'école est devenu de nouveau obligatoire

Au 26/11 il est obligatoire en intérieur même dans les lieux soumis au passe sanitaire

Point du Conseil départemental de l'ALLIER

*sur la pandémie dans l'Allier au 23/11/2021

taux d'incidence 137 contre 171 au niveau national

97% des Bourbonnais de + 12 ans ont entamé leur schéma vaccinal (90% au niveau national)

95% des Bourbonnais de +12 ans ont un schéma complet (88% au niveau national)

*sur la vaccination à Le Donjon au 08/11/2021

Environ 1220 injections dont une cinquantaine de rappels et 5 collégiens. On peut estimer à 550/600 personnes totalement vaccinés à Le Donjon (schéma complet) par le service mobile

En 2020 la pandémie a surpris par son caractère soudain, et ses conséquences inédites ont continué d'affecter la population en 2021. Diverses études et enquêtes Covid-19 ont été menées auprès de la population :

- étude Confeado (destinée aux enfants sur la manière dont ils ont vécu le confinement)
- étude Viquop (évolution des comportements de santé)
- étude Coset-covid (auprès des travailleurs indépendants et du monde agricole)
- étude CoviPrev (comportements et santé mentale)...

La crise a mis en lumière la situation précaire de certains étudiants. L'enquête OVE (observatoire national de la vie étudiante) a révélé que la crise a eu d'importants effets sur leurs conditions de vie (détresse psychologique, consommation d'alcool, renoncement aux soins...)

Exemples d'aides déployées ou renforcées pendant la crise pour les étudiants :

- n° national dédié aux aides 0 806 000 278: un conseiller oriente sur la demande à faire auprès de votre CROUS
- CROUS Clermont Ferrand 04 73 34 64 20
- Prêt étudiant, garanti par l'Etat, pour financer les études " www.etudiant.gouv.fr "
- Révision du droit à la bourse pendant la crise sanitaire " www.messervicesetudiant.gouv.fr "
- En complément des dispositifs nationaux d'aides financières, les étudiants traversant une période difficile liée à la pandémie peuvent solliciter des bourses et aides propres à chaque Région ; voir le site " www.etudiant.gouv.fr "

Les non-boursiers en situation de précarité peuvent désormais bénéficier, comme les boursiers, des repas à 1€ en vente à emporter.

Voir le site "www.usine.crous-clermont.fr"

AGORAé Clermont Ferrand campus des Cézeaux 06 13 45 76 45, épicerie solidaire étudiante (produits frais, secs et d'hygiène)

Depuis mars 2021 accès gratuit aux protections périodiques dans les SSU (services de santé universitaires)

Les BAPU (bureaux d'aide psychologique universitaires) consultations prises en charge à 100% par la sécurité sociale et mutuelles: Bapu 25 rue Dolet pavillon B - 63000 Clermont Ferrand tél: 04 73 34 97 20

Renseignements utiles :

*Enfance en danger 119

*Maltraitance des personnes âgées et adultes en situation de handicap 3977

*Violences conjugales 3919

*Soutien psychologique aux soignants 0 800 73 0958

#TousMobilises
Coronavirus COVID-19

Les gestes barrières à adopter



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



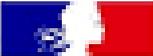
Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre



La municipalité remercie tous les acteurs de santé publique pour leur engagement dans la lutte contre la covid-19. Entre fermeture des frontières, confinement, plans d'aides, dispositifs d'écoute et de soutien en ligne, protocoles sanitaires, campagne de vaccination à grande échelle...l'année s'est écoulée dans un contexte national particulier.

De plus, cette page ne prétend pas à l'exhaustivité. Les espoirs sont donc tournés vers 2022.

CADRE DE VIE

INCIVILITÉS

Voilà ce que nous constatons régulièrement sur notre commune. Ici 2 globes de candélabres cassés dans le parc du Plessis et 1 détecteur de lumière à la maison médicale.



ENTRETIEN et PROPRETÉ à la CHARGE de TOUS

La loi impose l'abandon des produits phytosanitaires. Les collectivités locales, dont la mairie de Le Donjon, constatent ainsi le développement de la végétation favorisé par la météo. Aujourd'hui, les trottoirs des communes sont aussi "envahis" de mauvaises herbes et les municipalités n'ont pas toujours les moyens d'embaucher et de rémunérer la main d'œuvre nécessaire pour arracher et biner tous les végétaux dans le respect de la réglementation. La commune sollicite la population pour entretenir les abords de leur propriété, le désherbage des trottoirs incombent aux propriétaires, locataires, riverains de la voie publique ainsi que les occupants à titre commercial de l'espace public, étalages divers, terrasses, concessions de toute nature, chantiers. Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur au droit de leur façade et en toute saison. Les professionnels doivent aussi nettoyer l'espace à l'issue de leur activité quotidienne. Les saletés et déchets collectés lors du balayage doivent être ramassés et évacués mais ne doivent en aucun cas être jetés sur la voie publique, ni dans les avaloirs des eaux pluviales.

La municipalité rappelle ainsi que l'entretien des haies d'ornement bocagères et les terrains privés restent à la charge des propriétaires, ceux-ci doivent veiller à ce qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public (code général des collectivités territoriales article L 2213-25). Les règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE) prévoient que la taille des haies est interdite entre le 1^{er} avril et 31 juillet. Le bon sens ordonne de nettoyer la voie publique à l'issue de la taille ou de la coupe de haies.

RÉDUIRE SES DÉCHETS ORGANIQUES

Il faut garder à l'esprit que tout déchet déposé dans le bac ordures ménagères sera incinéré. Ces déchets biodégradables sont majoritairement composés d'eau : est-ce vraiment la bonne solution ?

30% de nos ordures ménagères sont constitués de déchets organiques (restes de cuisine notamment). A cela s'ajoutent les déchets verts issus de l'entretien du jardin. De nombreuses solutions existent pour gérer soi-même ces déchets.

Compostage: simple, efficace et écologique, il permet d'obtenir en quelques mois un compost de qualité, qui mélangé à la terre, fertilise les sols des jardins et améliore la croissance des végétaux.

Adopter une poule: solution originale pour valoriser nos déchets organiques puisqu'une poule consomme l'équivalent de 150 kg de végétaux par an. Les nourrir avec les restes de cuisine diminue de 20 à 30% la quantité de déchets jetés à la poubelle.

Réutiliser les déchets verts: broyage des branchages, et utilisation du broyat pour pailler arbres et plants. Les matières plus tendres (feuilles-gazon) peuvent être utilisées comme paillis, ou compostées pour obtenir un amendement organique pour le potager. Les branches peuvent servir à confectionner des haies sèches pour conserver la matière organique.

AMBROISIE

C'est une plante exotique envahissante, arrivée d'Amérique du Nord, et qu'on retrouve maintenant sur l'ensemble du territoire français à des degrés divers. Son pollen, très allergisant, cause un problème majeur de santé publique. Son fort potentiel d'envahissement lui permet de se développer rapidement sur une grande variété de milieux (sols agricoles, bords de voies de communication, zones de chantier, terrains privés, etc.). Rappel de l'obligation de destruction des foyers :

- Inciter à faire détruire avant la floraison (fin juillet) pour éviter les pollens dans l'air
- Inciter à faire détruire avant grenaison (fin août) pour éviter sa dissémination
- Gérer les foyers sur les terrains communaux en priorisant les plus impactants pour la santé (proximité des lieux publics, bords de route) et favoriser les actions collectives (routes, fossés, parcelles agricoles).

Gilles SEGAUD, 4^{ème} adjoint élu local et Tanguy ROBERJOT, agent territorial sont référents communaux pour l'ambrosie. Leur rôle dans la lutte contre l'ambrosie :

- Repérer la présence d'ambrosie ;
- Participer à leur surveillance ;
- Informer les personnes concernées des mesures à mettre en place pour prévenir de son apparition ou pour lutter contre sa prolifération en application de l'arrêté préfectoral mentionné à l'article R. 1338-4 ;
- Veiller et participer à la mise en œuvre de ces mesures. Le maire et le référent ambrosie peuvent aussi s'appuyer sur des relais locaux connaissant la problématique comme des agriculteurs, des associations de personnes allergiques, des particuliers, etc.



Gestion des communes

Le SDE 03 a rejoint en mars 2020 le réseau E'BORN, composé de 11 départements (Allier-Loire-Haute Loire-Ardèche-Drôme-Isère-Savoie-Haute Savoie-Hautes Alpes-Alpes de Haute Provence-Var). Cette association entre ces 11 syndicats d'énergie est un plus pour les usagers. Ils peuvent désormais se déplacer dans tous ces départements avec le même badge, et la même politique tarifaire.



Détail des recharges effectuées, et des Kw/h consommés pour le borne de Le Donjon

SIVOS Le Donjon "Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire"

En 2021, l'intégralité de l'éclairage du gymnase, projecteurs et luminaires, a été changé par l'entreprise CHABERT Cédric de Le Donjon.

La nouvelle installation Leds permet un éclairage de qualité et économique, ce dont Ginette CASSO nous a remercié, au nom de l'association "Fous du Volant", en appréciant, je cite: *"un éclairage plus adouci et plus clair à la fois, qui permet un jeu dans de meilleures conditions."*

Cette année encore, la pandémie a empêché l'utilisation du gymnase par les associations (Retraite Sportive - Fous du Volant - Équipes de Foot).

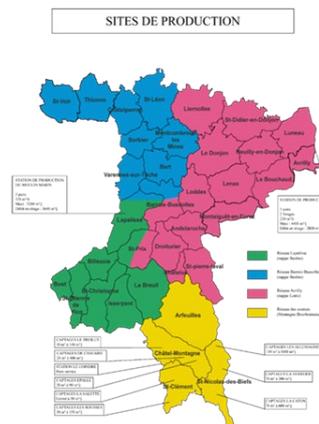
Depuis septembre 2021, le retour à la normale est arrivé, et les membres des associations pratiquent à nouveau leur sport favori.

Pour plus d'équité entre les associations, le Conseil Syndical a décidé de ne pas facturer les cotisations 2021-2022, celles-ci ayant été perçues en 2020-2021.

De janvier à juin 2021, les collégiens pratiquaient selon les règles émises: pas de chauffage - aération systématique - gestes barrières obligatoires. Depuis la rentrée scolaire, ils exercent normalement les activités sportives, tout en respectant les consignes sanitaires en vigueur.

SIVOM de la VALLÉE de la BESBRE

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple, il assure en direct la production et la distribution de l'eau potable. Son territoire couvre 900 km², et s'étend sur un réseau de 1390 km. Il dessert 35 communes, ce qui représente environ 12000 abonnés. Chaque commune y est représentée par 2 délégués titulaires, et 2 délégués suppléants.



Pour Le Donjon: Jean-Pierre DUFOURD et Gilles SEGAUD (titulaires) - Micheline COUTY et Annick MARIODET (suppléantes). À noter que Jean-Pierre DUFOURD y siège également en tant que 2ème vice président.

INFOS SICTOM

COMPOSTAGE

trésor du jardin

BÉNÉFICES

RECETTE

DES INGRÉDIENTS ET UNE RÉGLE D'OR

ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Vous souhaitez un composteur ? Contactez le SICTOM Sud-Allier

Valoriser ses déchets sur place

- >>> Si chacun compostait, plus de 8 000 tonnes de déchets/an seraient retirées de l'incinération avec des coûts de traitement maîtrisés
- >>> Grâce au compost, la poubelle diminue de 30%
- >>> En 12 mois environ, le compost est prêt : un amendement 100% gratuit !

Paillage, terreau

- >>> Le compost peut être utilisé en paillage...
- >>> ...ou pour enrichir potager et jardinières

Equilibre entre déchets humides et secs

- >>> Les déchets organiques de cuisine et de jardin peuvent être compostés : épiluchures, marc de café, thé, essuie-tout, restes de cultures, feuilles mortes, petits branchages, tontes séchées...
- >>> Recouvrir les déchets humides de déchets secs

Mélanger, aérer et humidifier

- >>> Lors de chaque apport, mélanger les déchets en surface et plus profondément 1 fois/mois pour aérer
- >>> Veiller à maintenir un taux d'humidité constant

www.sictomsudallier.fr / courriel : contact@sictom-sud-allier.fr
Tél. : 04.70.45.5167

f PANNEAUPOCKET Informe et Alerte les habitants SICTOM SUD-ALLIER

EMBALLAGES ET PAPIERS

tous au tri

OU TRIER ?

100% TRI

INTERDITS à la collecte d'ordures ménagères

BAC JAUNE OU POINT TRI

Service de proximité

- >>> Selon les secteurs, les usagers sont équipés de bacs jaunes, gratuits, ou de points tri.

La collecte, et ensuite ?

- >>> Les emballages et papiers sont dirigés vers le centre de tri «Allier Tri». Les erreurs sont écartées et incinérées, cela coûte cher !
- >>> Les emballages et les papiers, une fois triés, sont orientés vers la valorisation.

BIEN TRIER, C'EST SIMPLE

Un emballage, c'est quoi ?

- >>> J'achète un produit, son emballage ou son contenant SE TRIE !

Les astuces qui facilitent le tri

- >>> Je jette les emballages et les papiers en VRAC dans le bac ou la colonne jaune.
- >>> Je n'imbrique pas les emballages les uns dans les autres pour ne pas empêcher le tri.
- >>> Je dépose les grands cartons en déchetterie, c'est plus pratique.
- >>> J'ai un doute ? Je contacte le SICTOM ou je me rends sur www.consignesdetri.fr.

www.sictomsudallier.fr / courriel : contact@sictom-sud-allier.fr
Tél. : 04.70.45.5167

f PANNEAUPOCKET Informe et Alerte les habitants SICTOM SUD-ALLIER

VERRE

objectif 100% tri

ET APRÈS ?

RÉFLEXE TRI

INTERDIT à la collecte d'ordures ménagères

GRÂCE À NOTRE GESTE DE TRI

Recyclage

- >>> Les emballages en verre sont recyclables à 100% et à l'infini ! Pour cela, le geste de tri de chacun est indispensable

En 2020...

- >>> 3 568 tonnes de verre collectées, soit 36 kg/habitant, qui ont permis la fabrication de 7 928 096 nouvelles bouteilles

UN TRI DE PROXIMITÉ

Je trie...

- >>> Tous les bocaux, bouteilles et pots se trient UNIQUEMENT dans les colonnes «verre»

Les interdits

- >>> Les vitres, miroirs, ampoules et la vaisselle sont à jeter en déchetterie

+ de 700 colonnes à disposition

- >>> Dans nos 149 communes, + de 700 colonnes à verre sont implantées au plus près des usagers pour un geste de tri facilité et automatique

www.sictomsudallier.fr / courriel : contact@sictom-sud-allier.fr
Tél. : 04.70.45.5167

f PANNEAUPOCKET Informe et Alerte les habitants SICTOM SUD-ALLIER



Un conseil de proximité pour les questions logement



L'ADIL03 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier) contribue depuis plus de 40 ans à l'accès de tous à l'information sur l'ensemble des thématiques liées au logement, avec en moyenne 10 000 consultations par an. Il apporte aux ménages un conseil gratuit, neutre et personnalisé sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales, et propose des solutions adaptées.

Que vous soyez locataire, propriétaire, professionnel, accédant à la propriété, les juristes de l'ADIL03 vous accompagnent et vous conseillent en consultation, par téléphone ou courriel sur:

- **rapports locatifs** (loyer, droits et obligations des parties, bail, état des lieux, dépôt de garantie, congé, ...)
- amélioration de l'habitat (prêts, subventions, ...)
- accession à la propriété (diagnostics, plans de financement personnalisés pour achat ou construction, ...)
- fiscalité immobilière (revenus fonciers, taxes, investissement locatif, ...)
- diagnostics obligatoires (performance énergétique, amiante, ...)
- relations de voisinage (mitoyenneté, servitudes, ...)
- situations de non décence et d'habitat indigne (insalubrité, droit des occupants, ...)
- urbanisme (autorisations de construire, ...)

Permanence: Centre Social Rural Jaligny / Besbre - 04.70.34.70.34
4ème jeudi du mois de 9h00 à 11h30

Centre d'Information le plus proche:

Moulins - 4 rue de Refembre - 04.70.20.44.10

Vichy - Maison de l'Habitat - 9 place Charles de Gaulle - 04.70.98.18.45

Courriel: adil03@orange.fr

Internet: www.adil03.org

03 ALLIER

C.A.U.E

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le CAUE03 est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets, et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Les architectes du CAUE03 vous conseillent sur:

- **démarches à entreprendre** pour mener à bien votre projet
- **atouts et exigences** de votre terrain et de son environnement
- **conception de votre habitat**, en neuf ou en rénovation

Pour préparer votre entretien, rassemblez un maximum d'informations:

- plans si vous avez
- cadastre
- photographies
- listez vos questions et vos envies

Secrétariat du CAUE03 - 27 rue de Villars - 03000 MOULINS

Lundi-mardi-mercredi de 9h00 à 17h00

Tél: 04.70.20.11.00

Mél: contact@caue03.fr

Site Internet: <https://www.caue03.com>



INFORMATION ORIENTATION FORMATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

Jeunes 16-25 ans Passez en mode avenir!

Mission Locale
Moulins et sa région
membre du réseau des Missions Locales

Venez rencontrer Patricia AUZOLLE DESMYTTER

Permanence du Donjon – Maison de Services Au Public – Le Plessis

06-09-38-95-29

Dernier mardi de chaque mois de 8h30 à 16h30

Ensemble nous pouvons

- Travailler à l'élaboration de votre projet professionnel
- Vous permettre d'avancer dans votre recherche d'emploi ou formation
- Faciliter la rencontre avec les entreprises et les employeurs

Et aussi à votre écoute pour toutes questions en matière de logement, santé, aides...



www.ml-moulins.fr



[missionlocale.moulins](https://www.facebook.com/missionlocale.moulins)

Ma Mission Locale

une seule adresse pour
tous mes projets.



VOUS SOUHAITEZ METTRE VOS COMPÉTENCES AU SERVICE DES AUTRES ? DEVENEZ ACCUEILLANT FAMILIAL

Logo: Allier le Département

PARTAGER ACCOMPAGNER

**DEVENEZ
ACCUEILLANT FAMILIAL**
POUR PERSONNE ÂGÉE ET ADULTE EN
SITUATION DE HANDICAP

**CONTACTEZ
LE
S.A.F.**

SOUTENIR AIDER

SERVICE DE L'ACCUEIL FAMILIAL DE L'ALLIER
04 70 43 08 38 saf03-secretariat@croixmarine.fr

L'accueillant familial, agréé par le Conseil Départemental, héberge sous son toit de manière temporaire ou permanente des personnes adultes handicapées et/ou âgées, en alternative au maintien à domicile et à l'entrée en EHPAD.

La personne accueillie bénéficie ainsi d'un cadre de vie familial, rassurant et sécurisant, tout en étant associé aux petits et grands moments du quotidien.

Un accueillant familial loge, nourrit, entretient le linge et la chambre, aide la personne dans les gestes de la vie quotidienne, favorise le maintien des liens familiaux, propose des activités, etc ...

Pour se lancer dans le métier, l'accueillant familial suit une formation initiale, en lien avec l'équipe du Service d'Accueil Familial. Toute la famille doit adhérer au projet. C'est un métier de chaque instant, juxtaposant vie privée et professionnelle. Il est indispensable d'identifier des remplaçants, pour se ménager des temps de repos.

L'accueillant familial est directement rémunéré par la personne accueillie, après la signature d'un contrat et la création d'un compte CESU/Accueil familial employé.

**Pour tout renseignements appeler le
SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL 04.70.43.08.38**

VOUS SOUHAITEZ UN MODE DE VIE ALTERNATIF À L'ENTRÉE EN EHPAD ? PENSEZ À L'ACCUEIL FAMILIAL

LE 08 AVRIL 2021, DANS SA DÉLIBÉRATION, LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ D'INSTAURER UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR PERMETTANT DE PUBLIER UNE TRIBUNE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL POUR CHAQUE LISTE SIÉGEANT AU CONSEIL MUNICIPAL. LA LONGUEUR DE CETTE TRIBUNE EST PROPORTIONNELLE AU NOMBRE DE CONSEILLERS ÉLUS SUR CHAQUE LISTE.

Donjonnaises, Donjonnaï,es,

En mars 2020, aux élections municipales, 305 électeurs nous ont accordé leurs suffrages, et ainsi permis à notre liste d'avoir une majorité renforcée puisque nous avons obtenu 12 sièges sur 15. Je tiens particulièrement à remercier ces donjonnaï,es et ces donjonnaï,es qui, par leur vote, nous ont accordé leur confiance, et ainsi nous permettent de continuer les projets engagés sous l'ancienne mandature.

L'aménagement du bourg est une priorité. La première et la deuxième tranche sont terminées; la troisième tranche, qui concerne l'aménagement de la place de la République, va commencer début 2022.

L'année 2022 verra également le lancement de la dernière tranche appelée "îlot Gacon Poncet" après la déconstruction des immeubles. Cet aménagement de bourg, d'un montant de 1.6 millions d'euros, subventionné à hauteur de 70%, est également éligible au FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA).

Avant de lancer cet aménagement de bourg, une analyse financière avait été demandée auprès de la Direction Générale des Finances Publiques qui, après étude, nous a transmis la conclusion suivante:

" Selon les éléments 2017 connus à la date de réalisation de l'analyse prospective (en prévision et exécution budgétaires), ainsi que les hypothèses d'évolution retenues hors projet, la réalisation de la rénovation du centre bourg ne fragiliserait pas la situation financière de la commune.

En effet, la collectivité dégagerait une capacité d'autofinancement couvrant le remboursement de dettes sur toute la période de réalisation des travaux. Elle resterait stable avec réalisation du projet en 2021. Aussi, la souscription d'un nouvel emprunt ne dégrade pas les ratios d'endettement, qui resteraient satisfaisants, compte tenu du faible niveau d'encours actuel sur le budget principal. Par ailleurs, le projet d'investissement présente un niveau de subvention important (70% du montant HT), et est éligible au FCTVA, limitant ainsi le recours à l'emprunt.

Enfin, la réalisation de ce projet ne déséquilibrerait pas la structure du bilan de la collectivité. Toute chose étant égale par ailleurs, la commune disposerait de réserves confortables après réalisation des travaux: son fonds de roulement est estimé à plus de 6 mois de charges de fonctionnement réelles."

Même si l'aménagement de bourg est une de nos priorités, nous ne délaisserons pas les infrastructures de la commune. Un programme de travaux sera réalisé cette année sur la voirie, nous atteindrons 80% de rues et de chemins revêtus en enrobé à chaud.

Les travaux sont en cours au centre socioculturel, aux logements communaux, aux ateliers municipaux, à l'église, à l'école, à la station d'épuration, et qui devraient pour certains être terminés en 2022. Les subventions ont été demandées auprès de l'État, du Département et de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire.

L'adressage et la fibre sont en cours de réalisation. Tout ceci va pouvoir se concrétiser sans augmentation des impôts communaux, la commune ayant un budget sain qui laisse apparaître un excédent de 345 000€ fin 2020.

La fonction de maire devient aujourd'hui compliquée; il n'y a pas une journée où il n'y a pas un problème à régler. Les insultes, les incivilités, les vols, les problèmes de voisinage, les dégradations, etc ... font malheureusement partie du quotidien de la vie du maire.

De plus, avec une opposition non constructive qui ne fait que critiquer, déposer des recours auprès du tribunal administratif sans apporter des solutions. Croyez-moi, il est très difficile de travailler dans la sérénité et dans de telles conditions.

Donjonnaï,es, Donjonnaï,es, malgré tout, entouré d'une équipe soudée, la majorité municipale maintient le cap, et fera en sorte que notre commune soit attractive; et cela commence à se sentir puisque viennent de s'installer de nouveaux commerçants et artisans, ainsi que de nouveaux habitants qui trouvent notre commune accueillante.

Donjonnaï,es, Donjonnaï,es, malgré la crise sanitaire qui n'en finit pas, nous serons toujours à votre écoute. Les élus de la liste "Le Donjon Autrement" vous présentent leurs vœux de Bonne et Heureuse Année pour 2022, des vœux de santé, de bonheur pour vous et vos proches.

Les élus de la liste "Le Donjon Autrement":

Guy LABBE - Éliane DÉRIOT - Jean-Pierre DUFOURD - Micheline COUTY - Gilles SEGAUD - Annick MARIDET - Florent DUBUISSON - Marie-Ange CHABROUX - Franck BARLERIN - Françoise GENAUD - Fabrice DUJON - Marie-Jo AUGER.

**TRIBUNE DES
ÉLUS DE LA
LISTE
"LE DONJON
AUTREMENT"**

TRIBUNE DES ÉLUS DE LA LISTE « ENSEMBLE POUR L'AVENIR DU DONJON »

Donjonnaises, Donjonnais,

Après avoir fait valoir nos droits, nous avons enfin obtenu l'autorisation de publier notre tribune dans votre bulletin municipal.

L'année 2021 s'est déroulée comme la précédente, c'est-à-dire sans débats, sans discussions, en ce qui concerne les sujets d'importance, les conseillers de la majorité ne s'exprimant que très rarement;

Les décisions sont souvent prises au sein de la garde rapprochée du Maire et nous n'en prenons connaissance qu'à retardement. Nous sommes mis devant le fait accompli. A l'heure où les travaux vont bon train, nous apprenons hors conseil, qu'un devis a été demandé par-ci, un autre par-là. Nous ne sommes informés que des montants et n'avons aucun droit de regard sur le détail de ces dits devis.

Il arrive parfois qu'une délibération apparaisse sur un PV du conseil municipal sans que celle-ci ait été votée. De ce fait nous avons été dans l'obligation d'intenter une procédure contre ce qui est constitutif d'un faux en écriture publique. Malgré ces agissements délibérés, nous assistons avec assiduité à chaque conseil et accomplissons notre rôle le plus scrupuleusement possible. L'avenir du Donjon nous est cher, et notre devoir est de faire valoir nos positions en tant qu'élus représentant la population.

L'aménagement du bourg reste un sujet sensible et représente un investissement considérable. Les travaux engagés aujourd'hui reposent sur une étude de 2016 et tous les postes n'ont pas encore été budgétés. Devant l'obstination du Maire à refuser de nous présenter les éléments chiffrés en conseil, nous avons dû solliciter le secrétariat de la mairie afin que ceux-ci nous soient transmis. Il en ressort un montant de 1.6 millions d'euros, dont une partie ne fait encore l'objet d'aucune demande de devis, ni de demande de subventions. Le capitaine navigue à vue !!! Et malgré tout le Maire a déjà engagé le processus d'expropriation et de démolition des immeubles.

Nous n'avons cessé de réclamer que le projet soit débattu dans sa totalité, non seulement au sein du conseil, mais aussi avec la population car le budget est astronomique pour Le Donjon. Mais le Maire s'obstine à refuser.

Le second point sensible est l'état de décrépitude de notre église. Une association a été créée pour contribuer à la rénovation de cet édifice, propriété de la commune. La Fondation du Patrimoine a été sollicitée et a confirmé l'état de vétusté, voire de dangerosité de notre église. Le conseil a voté l'adhésion à la Fondation du Patrimoine, seul moyen d'obtenir des aides importantes. Il est impératif de démarrer les démarches sans délai, mais le Maire se refuse d'engager dès à présent l'étude nécessaire à l'estimation du coût des travaux. Une précédente étude de 2009 les chiffrait à l'époque à 872 000 euros hors taxes. Sachez que l'association ne pourra rien entreprendre sans une implication effective de la mairie...

La maison de santé n'est pas non plus la priorité du maire, et pourtant que dire sur l'impérieuse nécessité de conserver des soignants en proximité. Des travaux d'importance sont également prévus sur la station d'épuration pour un coût de 200 000 euros. Ceux-ci n'ont toujours pas démarré et à l'issue, son bon fonctionnement n'est pas garanti.

Toutes ces raisons suscitent notre inquiétude quant au devenir du Donjon qui à ce rythme risque de se retrouver en situation de surendettement, après la démolition des immeubles et la réalisation de beaux trottoirs en granit roses, déjà maculés de trace de pneus.

Nous demandons régulièrement au Maire des informations sur tous ces sujets dans leur ensemble, afin de pouvoir en discuter en conseil et qu'ils puissent être traités dans un prévisionnel global d'investissement. Mais la réponse est récurrente: D'abord l'aménagement du bourg et le reste plus tard.

Oui mais quand ??? Sachez que la première adjointe nous a avoué qu'une fois les travaux réalisés, la commune n'aura peut-être plus le budget suffisant pour ne serait-ce rénover l'église, ou pour d'autres projets. C'est dire combien l'aménagement du bourg va mettre à mal les finances de la commune.

Nous ne sommes pas dans une opposition systématique. Nous aurions aimé que ce projet soit revisité par le conseil actuel en tenant compte des contraintes liées au flot incessant des camions qui va perdurer le temps de la mise en autoroute de la RCEA et sans doute au-delà. Il nous semble indispensable que la population soit associée à ce projet.

Donjonnaises, Donjonnais, l'avenir du Donjon ne doit pas être l'apanage de quelques élus qui décident de tout, tous seuls. Vous avez non seulement le droit mais aussi le devoir de vous exprimer sur l'avenir de votre commune, et de tout mettre en œuvre pour être entendus. Notre mission d'élus est ardue. Et à défaut d'être écoutés, notre devoir est de relayer les informations, et de rétablir la désinformation. n'hésitez pas à venir assister aux conseils municipaux qui sont publics...ECOUTER est parfois très instructif.

Nous restons naturellement à votre écoute et continuerons à vous représenter dignement.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que nous vous souhaitons pleine de santé et de joie.

Vos conseillers Agnès DENIZOT, Dominique GEOFFROY, Christian RAVAT.

ÉTAT CIVIL 2021

NAISSANCE

05.07: GUINET Simon

MARIAGE

10.07: ROY Séverine & HERLIN David

P.A.C.S

09.01: POURRET Morgane & THÉVENOUX Florent

02.04: SAVRE Marion & MINGOT Damien

01.12: KESTEMEN Martine & PEJKOVIC Christian

DÉCÈS

08.01: HONORAT Marguerite née CHARRIER - 101 ans

10.01: LONGEOT Marie née ALLISSANT - 99 ans

05.02: CHARRONDIÈRE Louise née LACROIX - 95 ans

14.02: MARIDET Henri - 88 ans

23.02: RATINIER Ginette née GRUET - 84 ans

08.03: HENRY Émile - 98 ans

09.03: MAREK Odette née DEBUT - 99 ans

09.03: NEVERS Albert - 81 ans

11.03: POMMIER Louis - 86 ans

18.03: FONGARNAND Pierre - 92 ans

19.03: MILLER Alain - 64 ans

22.03: BALLY Hélène née DESCOMBES - 105 ans

27.03: COULON Colette née BUISSON - 86 ans

28.03: DEFOUR Madeleine née DURANTET - 107 ans

05.04: MONCIAU François - 75 ans

14.04: MARCAUD Clotilde née NAFFETAT - 96 ans

17.04: VILLENEUVE Charlotte née MICHAUD - 89 ans

10.05: GELIN Martine née FOURNIER - 60 ans

11.05: THÉVENOUX Benoît - 82 ans

14.05: VERRY Simon - 77 ans

28.05: THEVENIN Maurice - 90 ans

06.06: MIELVAQUE René - 84 ans

18.06: AUGER Marie née DUPRAZ - 90 ans

25.06: JANKULAR Josef - 52 ans

26.06: RAVAT Albert - 93 ans

05.07: BIGNON Rolande née CHARTIER - 91 ans

17.08: GOURLIER Louis - 96 ans

18.08: PERRET Lucienne née THÉVENIN - 83 ans

20.09: MATEOS Juan - 90 ans

25.10: BOIVIN Jean-Marie - 101 ans

01.12: DUBUISSON Georges - 95 ans

CALENDRIER PRÉVISIONNEL MANIFESTATIONS 2021

	CENTRE SOCIO CULTUREL***	SALLE POLYVALENTE**	SALLE DES ASSOCIATIONS*
JANVIER	/	Me 18 ÉCOLE Ve 22 CINÉMA	Ve 22 AG FNATH
FÉVRIER	Sa 19 CINÉMA	Sa 05 TAROT	Je 03 AG Musée du Patrimoine Sa 05 TAROT
MARS	Je 03 Rencontres Cantonales Ve 04 AG CACF Sa 19 CINÉMA Di 20 SOLEIL d'AUTOMNE Ma 22 DON du SANG Sa 26 ACAI repas		
AVRIL	Je 14 AG GROUPEAMA Sa 16 CINÉMA	du Me 06 au Lu 11 LA FARAN- DOLE Bourse aux Vêtements	
MAI	Ve 13 COLLÈGE Sa 21 CINÉMA		
JUIN	Sa 18 CINÉMA Ma 21 FÊTE de la MUSIQUE	Sa 11 PONTS & CHAUSSEE	
JUILLET	Me 13 & Je 14 CÉRÉMONIE		
AOÛT			
SEPTEMBRE			Lu 19 AG RETRAITE SPORTIVE
OCTOBRE	Sa 01 CINÉMA Sa 15 OCTOBRE ROSE Sa 29 CINÉMA	du Me 05 au Lu 10 LA FARAN- DOLE Bourse aux Vêtements Sa 15 PETANQUE Téléthon	
NOVEMBRE	Sa 05 LOTO LA FARANDOLE Sa 26 CINÉMA	Sa 19 PONTS & CHAUSSEE Sa 26-Di 27 LA FARANDOLE Bourse aux Jouets	
DÉCEMBRE	Sa 10-Di 11 ACAI Marché de Noël	Sa 03-Di 04 TÉLÉTHON pompiers Sa 10-Di 11 Ste BARBE pompiers Je 15 SOLEIL d'AUTOMNE	Di 04 AG PÉTANQUE

*RETRAITE SPORTIVE : lundi après-midi sauf en Août

*SOLEIL D'AUTOMNE : 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois toute l'année

*TAROT : vendredi en soirée toute l'année

*YOGA du RIRE: mardi de 18h00 à 19h00 sauf juillet-août

**COUNTRY : lundi en soirée uniquement en janvier

**DANSE : mercredi après-midi uniquement en janvier

***COUNTRY : lundi en soirée sauf juillet-août (à partir de février)

***DANSE : mercredi après-midi sauf vacances scolaires (à partir de février)

ANNÉE 2021



Mairie de LE DONJON
1 Le Plessis
03130 LE DONJON

Tél: 04 70 99 50 25
Fax: 04 70 99 58 02

mairie.le.donjon@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public
Lundi-Mardi-Mercredi-
Vendredi
8h30-12h00 / 14h00-17h00
Jeudi: 8h30-12h00
Fermée le samedi

Site Internet
www.mairie-le-donjon.fr
Page Facebook
Mairie Le Donjon



ADRESSES UTILES

URGENCES

SAMU	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18

MÉDECINS

Dr LORINCZ Maria	04 70 99 51 19
Dr THOMAS Audrey	04 70 99 30 55
Nuits & Jours Fériés	04 70 48 57 87

DENTISTES

Cabinet	04 70 99 53 40
---------	----------------

KINÉSITHÉRAPEUTES

CYRULIK Bogumila	04 70 31 91 86
GRAVE Évelyne	04 70 99 51 46

OSTÉOPATHE

COUTY Frédéric	04 70 99 51 03
----------------	----------------

VÉTÉRINAIRES

6 rue du Général de Gaulle	04 70 99 50 17
----------------------------	----------------

PODOLOGUE

BRANLARD Prescilla	
--------------------	--

PHARMACIE DU PARC

1 rue Jean Jaurès	04 70 99 56 60
-------------------	----------------

CABINETS INFIRMIERS

Maison de Santé	
04 70 99 57 43	06 86 66 90 93
27 place de la République:	
04 70 55 74 29	06 41 04 99 55

C.M.P Centre Médico-Psychologique

7A Le Plessis	
*Secrétariat (mardi)	04 15 14 84 76
*Infirmiers (du lundi au vendredi)	
06 73 49 90 20	06 77 02 39 77
*Psychiatre Dr V. TERRET	
*Psychologue - Assistante Sociale	

EHPAD "Les Cordeliers"

4 imp Pierre Bérégovoy	04 70 99 77 00
------------------------	----------------

FOYER d'ACCUEIL MÉDICALISÉ

"Beauregard"

1 imp Teraanga	04 70 98 52 34
----------------	----------------

TAXI - AMBULANCE

RAVAT Stéphane	04 70 99 52 70
----------------	----------------

BIBLIOTHÈQUE

Parc du Plessis	04 70 99 50 73
-----------------	----------------

Centre Social LA FARANDOLE

30 rue Émile Guillaumin	04 70 99 52 77
-------------------------	----------------

COLLÈGE "Victor Hugo"

11 rue de l'Épine	04 70 99 50 71
-------------------	----------------

Communauté de Communes

"ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE"

5 Le Plessis	04 70 99 52 66
--------------	----------------

Mél: levalibre@wanadoo.fr

Site: www.donjonvallibre.com

DÉCHETTERIE

Rue du Stade - RD466	04 70 31 83 82
----------------------	----------------

Mardi - Jeudi - Samedi

8h15 - 12h00 / 14h00 - 16h45

ÉCOLE "Marlène Jobert"

maternelle & primaire

1 imp Pierre Bérégovoy	04 70 99 57 47
------------------------	----------------

FRANCE SERVICES

5 Le Plessis	04 70 99 69 89
--------------	----------------

Frédérique ZOURDOS & Caroline ALÉVÈQUE

Lundi - Mercredi - Vendredi 8h30-12h00

Mardi & Jeudi 8h30-12h00 / 13h15-16h30

Mél: msap-le-donjon@interco-abl.fr

Site: interco-abl.fr

LA MAIRIE RESTE OUVERTE AUX HORAIRES HABITUELS, MAIS ELLE VOUS INVITE, EN RAISON DU PROTOCOLE SANITAIRE, À PRIVILÉGIER AUTANT QUE POSSIBLE LES APPELS TÉLÉPHONIQUES ET LES MAILS.